

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LE DÉFI DE L'INDÉPENDANCE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8466 MARDI 14 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CAP SUR L'EXCELLENCE

La nouvelle donne de l'université algérienne

Page 5

VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

UN JALON HISTORIQUE MAJEUR



Jamais depuis 1962 une telle rencontre n'avait eu lieu sur le sol algérien. Hier, la Grande Mosquée d'Alger a été le théâtre d'un échange au sommet entre le président Tebboune et le Pape Léon XIV. Derrière le protocole, un message clair : l'Algérie s'affirme comme une terre de médiation, de justice et de fraternité universelle.

Pages 2 ,3 et 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Alger consolide ses liens avec la Grande Mosquée de Paris

LA VOLONTÉ commune de faire de la modération, du dialogue et du vivre-ensemble les piliers d'une action concertée, celle d'un islam modéré, porté par ses constantes nationales et résolument tourné vers le dialogue des peuples, ont été au centre de la discussion entre, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, qui a reçu, dans la soirée d'avant-hier au siège de l'institution parlementaire, Chems Eddine Hafiz, le recteur de la Grande Mosquée de Paris. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de l'APN D'emblée, M. Boughali a déclaré que « la Grande Mosquée de Paris constitue aujourd'hui un acteur essentiel dans la préservation d'un islam équilibré, fidèle à ses fondements et ouvert sur son environnement », affirmant que son rôle « dépasse le seul cadre cultuel pour s'inscrire dans une dynamique de stabilisation sociale et de rayonnement culturel ».
Il a également mis en avant « l'importance de consolider un discours religieux apaisé, à même de contrer les tentatives de récupération idéologique et les dérives extrémistes », soulignant l'importance d'« une coordination renforcée dans le respect de la référence religieuse nationale et des constantes de la nation ».
La situation de la communauté algérienne établie à l'étranger, notamment en France, a été au centre des discussions. Les deux responsables ont souligné la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement de la diaspora afin de préserver son identité nationale et religieuse.
M. Boughali a insisté sur le fait que cette communauté constitue un prolongement naturel de la nation, appelant à des actions concrètes et durables pour consolider son attachement à la mère patrie. Il a également réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir toute initiative visant à renforcer la présence et l'image positive de ses ressortissants à l'étranger.
De son côté, M. Hafiz a salué « la solidité des liens unissant les membres de la communauté algérienne à leur pays d'origine », mettant en avant « un attachement profond, nourri par l'histoire, la culture et la spiritualité ».
Le recteur de la Grande Mosquée de Paris a affirmé « sa pleine disposition à poursuivre les efforts en vue de promouvoir les valeurs communes », tout en œuvrant à « consolider les liens de communication entre les différentes composantes de la communauté ». Il a également relevé « l'importance du dialogue, non seulement entre les religions, mais aussi au sein même des sociétés, afin de préserver la cohésion et de prévenir les tensions ».
Au terme de cette rencontre, une convergence de vues s'est dégagée autour de la nécessité de promouvoir un islam à la fois ancré dans ses références et ouvert sur son environnement, porté par ses constantes nationales et résolument tourné vers le dialogue des peuples.

Sihem B.

VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

Un moment historique sous le signe du dialogue

L'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, a présenté, hier, la venue du Pape Léon XIV en Algérie, placée sous le thème « As-salamu alaykum », comme un moment historique à forte densité symbolique, entre appel à la paix, reconnaissance des mémoires et affirmation d'un dialogue ouvert entre les religions et les peuples.


Un dialogue ouvert entre les religions.

Le cardinal Vesco a déclaré que la visite du Pape Léon XIV en Algérie, au-delà d'un moment fortement historique, est porteur de plusieurs dimensions, à la fois « symbolique, spirituelle et politique ». Soulignant que la portée de cette visite dépasse largement la sphère ecclésiale et religieuse, il a précisé que le Pape « vient pour tous les Algériens », lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.
Il a également affirmé que le souverain pontife s'adressera « à la fois aux chrétiens, aux musulmans et à la jeunesse, dans une démarche d'ouverture et de dialogue », rappelant que l'Algérie occupe une place particulière, au croisement des cultures et des civilisations.
Il a, en outre, évoqué la dimension diplomatique de l'événement, estimant que « l'invitation officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, témoigne de la dimension diplomatique de cette visite », rappelant que le Pape répond à une double fonction, spirituelle et étatique, dans un contexte international marqué par des fractures multiples. Le cardinal a tenu à replacer cette visite dans une lecture plus large de l'histoire et de la géographie de l'Algérie. Il a décrit un pays « placé sur le pourtour méditerranéen », traversé par des influences multiples entre Nord et Sud, Orient et Occident. Il a également rappelé « l'héritage historique lié à saint Augustin, figure majeure du christianisme née sur cette terre », estimant que cette profondeur historique donne une résonance particulière à la présence du Pape en Algérie et inscrit l'événement dans une continuité spirituelle ancienne. Abordant le programme du souverain pontife, qui comprend plusieurs étapes symboliques, le cardinal a expliqué que les visites prévues au Monument des Martyrs, à la Grande Mosquée d'Alger et à Notre-Dame d'Afrique forment un ensemble cohérent. Il a ainsi expliqué que ce parcours renvoie à la fois à « la mémoire nationale, à la foi musulmane majoritaire et à «la présence chrétienne », ajoutant que « cela est possible car c'est déjà un vécu », en référence à une coexistence réelle fondée sur la reconnaissance mutuelle. Il a poursuivi en ajoutant que sa visite au Monument des Martyrs porte une charge historique particulière, soutenant que « la présence du Pape au Monument des Martyrs constitue un geste fort ». Rappelant que ce lieu incarne « l'âme d'un peuple » et son attachement à la liberté, il a ainsi mis en avant l'importance d'aborder les blessures du passé, déclarant que « le fait colonial en lui-même est destructeur, est criminel », tout en appelant à dépasser les tensions historiques afin de construire une relation apaisée entre les deux rives.
Par ailleurs, il a également déclaré que le souverain pontife « est un homme de paix », portant avant tout une parole de paix dans un contexte international qu'il juge tendu. Evoquant un monde traversé par des conflits multiples, il a affirmé qu'« aujourd'hui, la guerre redevient à la mode » et que « le monde assiste à une remise en cause du droit international et des mécanismes censés préserver la paix ». Il a tenu à souligné que « les croyants doivent être des consciences qui appellent à la paix », au-delà des appartenances religieuses.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE – VATICAN

Une visite qui consacre le vivre-ensemble

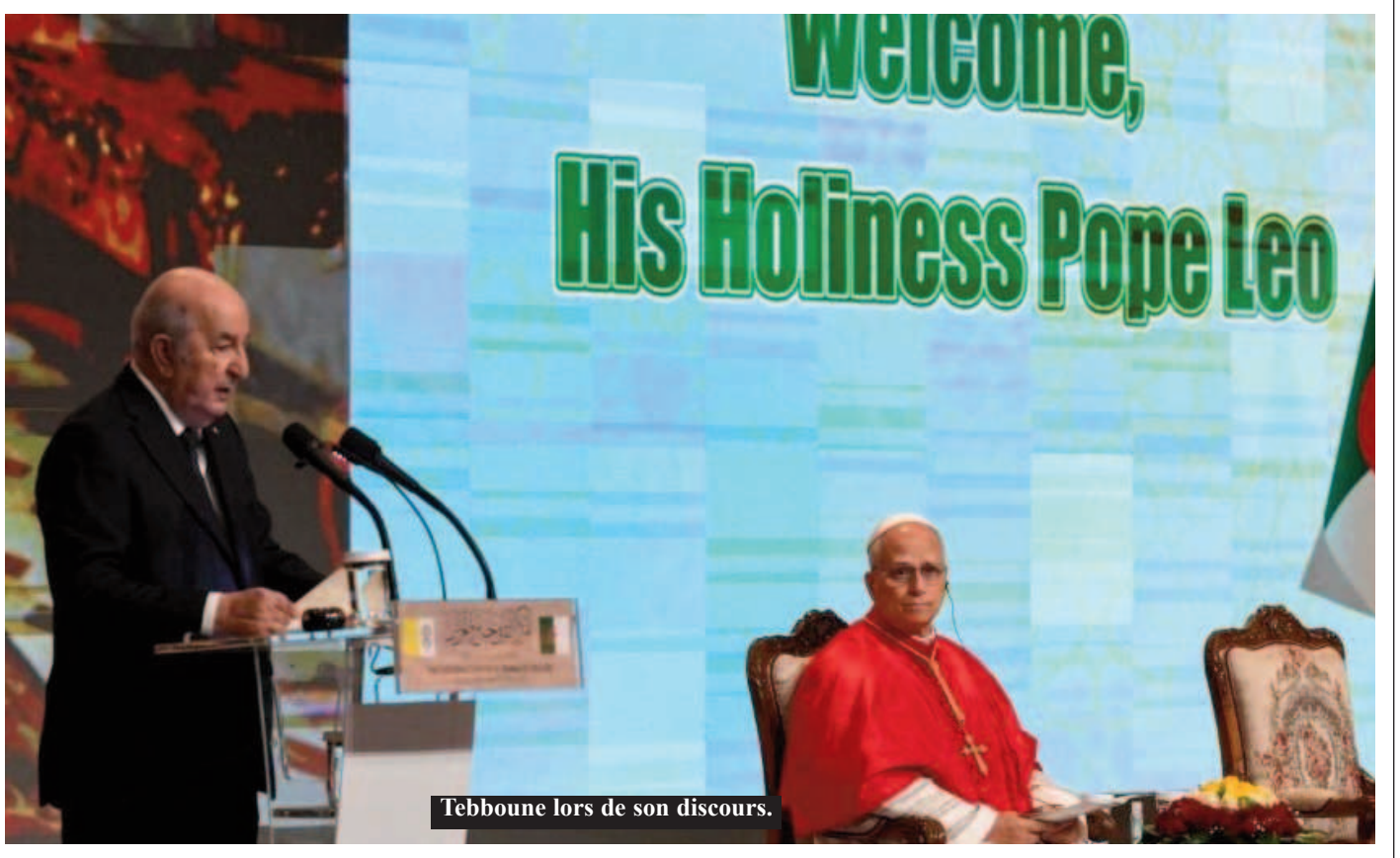
COMPTE tenu de la visite du pape Léon XIV, qui entretient des liens solides avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et face aux calomnies qui altèrent la perception de l'Algérie à l'étranger, il convient de rappeler que le pays compte 74 églises et quatre diocèses. L'Algérie s'est inscrite, au demeurant, comme un carrefour de civilisations où différentes religions ont coexisté côte à côte, comme l'a souligné, hier, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.
Le ministre a, d'abord, déclaré que cette visite du souverain pontife, classée au plus haut niveau protocolaire, témoigne de la considération accordée à cette personnalité mondiale, plus haute autorité de l'Eglise catholique. Il a rappelé, lors de son intervention sur les ondes de la Radio algérienne, que l'Etat n'a ménagé aucun effort en vue de garantir un accueil à la hauteur de l'événement.
A ce titre, le ministre a affirmé que cette visite d'Etat « devrait réduire au silence de nombreuses critiques injustifiées visant l'Algérie et renforcer sa place aux niveaux régional et international, en tant que référence en matière de modération, de tolérance et de lutte contre l'extrémisme », avant d'ajouter qu'elle constituera également une illustration concrète du vivre-ensemble, de nature à dissiper les regards falsifiés et biaisés portés sur le pays.
Belmehdi a, par ailleurs, mis sur un piédestal la solidité des relations entre l'Algérie et le Vatican, avançant qu'elles remontent à près de cinquante ans. Il a néanmoins précisé que ces liens sont en réalité plus anciens. « L'Algérie a toujours été un carrefour de civilisations où différentes religions ont coexisté dans un climat de tolérance », a-t-il ajouté.
« Le monde entier suivra avec attention les déclarations du Pape Léon XIV depuis l'Algérie, et cette visite mettra sans aucun doute en valeur le pays comme un modèle de civilisation et un peuple pacifique rejetant la violence et la haine », a-t-il précisé.
Le ministre a, au demeurant, indiqué que le rapprochement entre l'Algérie et le Vatican s'est tissé au fil de relations privilégiées avec l'Italie, renforcées par la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Rome. A cette occasion, le chef de l'Etat s'était aussi rendu au Vatican, où il avait été reçu avec tous les honneurs par le Pape Léon XIV, un geste traduisant, selon ses propres termes, « une volonté sincère de renforcer les liens humains et fraternels entre les deux parties ».
Le ministre a tenu à rappeler que l'Algérie compte 74 églises et quatre diocèses, affirmant que les responsables religieux chrétiens y accomplissent leurs fonctions dans des conditions dignes, sans aucune forme de marginalisation ni d'exclusion. Il a également relevé qu'un fait inédit dans l'histoire du pays a été enregistré avec l'octroi de la nationalité algérienne au cardinal Jean-Paul Vesco, par décision du président de la République, illustrant, a-t-il affirmé, un climat d'ouverture et de coopération, dans le respect des lois garantissant la liberté de culte pour les non-musulmans. « L'Algérie, forte de son expérience dans la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme, contribue à promouvoir le vivre-ensemble à l'échelle internationale et à bâtir un monde plus sûr et pacifique », a-t-il insisté.

Khalil Aouir

TEBBOUNE À PROPOS DE LA VISITE DU PAPE EN ALGÉRIE

Un jalon historique majeur

C'est sous le dôme de la Grande Mosquée d'Alger, carrefour de spiritualité et de savoir, que le président Abdelmadjid Tebboune a reçu le Pape Léon XIV ce lundi, qualifiant cette visite de trois jours de « jalon historique majeur ».



Tebboune lors de son discours.

Dans une allocution prononcée devant un parterre de responsables du gouvernement algérien, de la délégation accompagnant le souverain pontife ainsi que des membres des représentations diplomatiques en Algérie et la société civile, M. Tebboune a d'emblée souligné que cette visite incarne les aspirations communes aux deux États dans un monde marqué par des fractures croissantes.

« Votre présence parmi nous aujourd'hui constitue un jalon historique majeur », a affirmé M. Tebboune à l'adresse du souverain pontife dans un discours prononcé au centre de conférence de la grande mosquée d'Alger.

Cette première visite papale depuis l'indépendance a été l'occasion pour le chef de l'État de réaffirmer l'engagement de l'Algérie en faveur de la justice sociale, de la paix mondiale et du dialogue interreligieux.

Le chef de l'État a rappelé avec fierté que l'Algérie, « terre de civilisation millénaire », a bâti son identité sur le principe cardinal de la justice sociale, un idéal hérité de sa lutte de libération nationale.

Il a souligné la convergence entre les politiques nationales algériennes et le message de sa Sainteté en faveur des démunis. « Cet engagement résonne en parfaite harmonie avec votre noble et constant message en défense de tous ceux qui sont privés des moyens de vivre dans la dignité », a-t-il dit. Le moment le plus fort de l'allocution a sans doute été l'appel conjoint pour la paix au Moyen-Orient. Le président Tebboune a salué la « position courageuse » du Pape face à la « tragédie de Gaza » et aux souffrances du peuple palestinien. « Unissant notre voix à celle de Votre Sainteté, nous appelons à ce que justice soit rendue au peuple palestinien par l'établissement d'un État indépendant et souverain », a-t-il souligné, tout en exprimant son inquiétude pour la stabilité du Liban et de la région du Golfe. Dans son allocution, le président Abdelmadjid Tebboune a brillamment rappelé que l'Algérie n'est pas une terre d'accueil fortuite pour le Souverain Pontife. En invoquant les figures de Saint Augustin, l'enfant de Thagaste et évêque d'Hippone, et de l'Émir Abdelkader, précurseur du droit humanitaire moderne, le chef de l'État a souligné la dualité féconde de l'identité algérienne. Entre le « père spirituel » de la pensée chrétienne et le « penseur éclairé » de l'Islam, l'Algérie se présente comme un trait d'union naturel entre les rives de la Méditerranée et les aspirations spirituelles de l'humanité. Face à ce qu'il a décrit comme un « effritement progressif des repères moraux » à l'échelle mondiale, Tebboune a exhorté la communauté internationale à s'inspirer de ces « deux phares resplendissants ». Le discours n'a pas occulté les tragédies contemporaines. Avec une gravité partagée, le président Tebboune a lié le message de paix du Pape aux souffrances du peuple palestinien et aux crises qui secouent le Moyen-Orient. En appelant conjointement à la création d'un État palestinien souverain et à la fin des crimes systématiques, les deux dirigeants transforment ce voyage spirituel en un acte politique fort. Cette convergence n'est pas qu'une formule diplomatique ; elle s'enracine dans l'ADN de la Révolution algérienne, qui a fait de la justice sociale un principe cardinal. En s'alliant à la parole papale, l'Algérie réaffirme son rôle de porte-voix du « Sud Global », dénonçant les disparités de développement qui alimentent l'instabilité actuelle. En conclusion, le président a réaffirmé la « disponibilité totale » de l'Algérie à poursuivre une coopération étroite avec le Saint-Siège. L'objectif est clair : faire triompher le dialogue sur la confrontation et la compréhension sur la division.

« Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous », a conclu le chef de l'État, scellant ainsi une rencontre qui fera date dans les annales de la diplomatie et du dialogue des cultures en Méditerranée.

Kamel M.

Le Pape Léon XIV : « Je suis venu en pèlerin de paix »

C'EST UN MESSAGE universel de paix et de justice qu'a lancé hier le Pape Léon XIV à partir d'Alger, où il effectue une visite d'Etat de trois jours. S'exprimant devant une grande assistance au centre culturel de Djamaâ El Djazaïr, où il a rencontré les autorités algériennes, la société civile et le corps diplomatique, le Pape Léon XIV a plaidé pour une culture de la paix, une justice plus équitable et un rôle actif dans la construction d'un monde plus solidaire. « Je suis venu parmi vous en pèlerin de paix, désireux de rencontrer le noble peuple algérien. Nous sommes tous frères et sœurs », a-t-il lancé de prime abord, signalant la portée symbolique de sa visite mais surtout son souhait de faire en sorte que cette visite soit signe de paix dans un monde rempli de conflits et de malentendus.

« Dans un monde rempli de conflits et de malentendus, rencontrons-nous et efforçons-nous de parvenir à une compréhension mutuelle, en reconnaissant que nous sommes tous une seule famille et que nous formons une seule nation », a indiqué le pontife, souhaitant que cette visite soit un signe d'espérance dans un monde marqué par les crises multiples.

Dans un monde marqué par les conflits et les tensions, le Pape a ainsi lancé un appel à dépasser les incompréhensions pour renouer le dialogue, affirmant que la mondialisation, si elle est bien orientée, peut garantir une répartition équitable des richesses. Il a ainsi appelé à la construction d'une société dynamique et libre, portée par la jeunesse.

LES VALEURS DU PEUPLE ALGÉRIEN SALUÉES

Signalant le fait d'avoir visité la ville d'Annaba deux fois (2001 et 2013), le Pape a mis en avant, dans son allocution, le dévouement du peuple algérien. « C'est un peuple que les épreuves n'ont pas brisé, car il est animé d'un esprit de solidarité, d'hospitalité et de communauté, tissé dans la vie quotidienne de millions de personnes humbles et intègres », a-t-il indiqué, affirmant que les véritables forts sont ceux qui ne sacrifient pas la dignité de leurs citoyens pour leurs intérêts.

Les valeurs du peuple algérien ont, en outre, été saluées par le Pape, lequel a mis en valeur une société portée par des citoyens humbles. « J'ai reçu de nombreux témoignages montrant comment le peuple algérien fait preuve d'une grande générosité tant envers ses compatriotes qu'envers les étrangers. Cette attitude reflète une hospitalité profondément enracinée dans les communautés arabe et berbère ; ce devoir sacré que nous aimerions trouver



partout comme valeur sociale fondamentale », a-t-il dit. Dans l'après-midi, Léon XIV a visité la Grande Mosquée d'Alger, évoquant un lieu qu'il a qualifié d'espace spirituel, où de nombreuses personnes viennent prier afin de « trouver la présence de Dieu dans leur vie ». Le souverain pontife, qui a exprimé ses remerciements pour l'accueil réservé par l'Algérie, a aussi fait part de sa joie de se rendre en Algérie, qu'il a décrite comme la terre de son « père spirituel saint Augustin ». Il a rappelé son appartenance à l'ordre de saint Augustin et a souligné l'importance de cette figure dans sa pensée religieuse et son héritage.

Lilia Aït Akli

A L'OCCASION DE LA VISITE DU PAPE LÉON XIV

Tebboune prône l'esprit de dialogue et de coexistence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la disposition de l'Algérie à poursuivre le travail avec l'Etat du Vatican afin de promouvoir l'esprit de compréhension, de diffuser l'esprit de dialogue et de renforcer l'esprit de coexistence et de coopération, appelant à ce que justice soit rendue au peuple palestinien, tout en plaidant en faveur d'une sécurité et d'une paix durable dans la région du Golfe.



Renforcer l'esprit de coexistence.

Dans son allocution prononcée à l'occasion de la visite historique du Pape Léon XIV en Algérie, le Président a appelé à unir les voix pour que règne la paix dans le monde. «Unissant notre voix à celle de votre Sainteté et à celle de toutes les consciences éveillées du monde, nous appelons à ce que justice soit rendue au peuple palestinien : qu'il puisse recevoir sans entraves l'aide humanitaire qui lui est destinée, que cessent les crimes systématiques commis à son encontre, et que son droit indéniable à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain soit consacré», a déclaré le Président au centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, en présence du Pape Léon XIV, des représentants diplomatiques, des membres du gouvernement et de nombreuses personnalités.

Il a également plaidé en faveur d'»une sécurité et d'une paix durable dans la région du Golfe et pour que le Liban surmonte les épreuves injustes qu'il continue d'endurer», signalant le rôle que joue le Vatican pour semer la paix dans le monde. «Vous êtes la voix la plus convaincante de la paix dans le monde, à un temps où les conflits continuent d'ébranler la sécurité et la stabilité de nombreuses régions».

Mettant en avant «les valeurs rassembleuses que nous partageons avec vous», soit celles de la justice sociale, de la paix, de la liberté, du dialogue et de la coexistence, le Président a réaffirmé la disponibilité «totale et inébranlable» de l'Algérie à poursuivre sa coopération étroite avec le Vatican afin qu'»ensemble, nous fassions prévaloir l'esprit de compréhension sur la division, le dialogue sur la confrontation ainsi que la coexistence et la coopération sur l'hostilité et la discorde».

Signalant le fait que l'Algérie «puise une immense fierté dans l'héritage impérissable de saint Augustin et celui du visionnaire et du fondateur de l'Algérie moderne, l'Emir Abdelkader», le Chef de l'Etat a souligné la nécessité de s'inspirer de ces deux modèles.

«En cette époque marquée par une accélération des transformations, une multiplication des défis et un effritement progressif des repères moraux qui devraient guider l'humanité tout entière, notre monde n'a jamais eu autant besoin de s'inspirer de ces deux phares resplendissant à partir de la terre algérienne», a affirmé le Président, notant que dans une conjoncture aussi délicate, «la voix de votre Sainteté revêt une résonance exceptionnelle et une autorité morale singulière».

UN JALON HISTORIQUE MAJEUR

Le président de la République a, en outre, évoqué le rôle du Vatican dans la défense de la justice sociale. «Votre Sainteté, vous êtes l'un des plus ardents défenseurs de la justice sociale, à l'heure où le gouffre des inégalités économiques s'élargit dramatiquement à l'échelle mondiale, particulièrement entre le Nord et le Sud, et au moment où les disparités de développement se creusent davantage, tant entre les nations qu'au sein même des sociétés», a-t-il indiqué, soulignant dans ce sens le grand intérêt qu'accorde l'Algérie à la justice sociale. «L'Algérie demeure parmi les nations les plus profondément et durablement attachées à la justice sociale. C'est au nom de cet idéal qu'elle a mené sa guerre de libération», a indiqué le Chef de l'Etat, affirmant que le pays fait de ce «principe cardinal et inébranlable» une pierre angulaire de ses Constitutions successives, et le socle même sur lequel reposent toutes ses politiques nationales.

L'importance et la symbolique de la visite qu'effectue le Pape Léon XIV en Algérie, une première et historique visite, a été signalée par le président Tebboune.

S'adressant au Pape, il a affirmé : «Votre présence parmi nous aujourd'hui constitue un jalon historique majeur.» Il s'agit, a-t-il ajouté, de la première visite du genre en Algérie depuis son indépendance, «ce qui lui confère une résonance unique et profondément symbolique». Il a ainsi souhaité la bienvenue au souverain pontife dans cette «terre de civilisation millénaire, carrefour historique des cultures, et terre d'authenticité profonde et d'ouverture enrichissante et constructive». «Une terre généreuse qui a donné naissance à saint Augustin», a-t-il dit.

Arrivé hier matin à Alger, le Pape Léon XIV, qui a été accueilli avec les honneurs, effectue une visite de trois jours en Algérie dans le cadre de sa tournée africaine qui va le mener au Cameroun, en Angola et en Guinée équatoriale. Dans la matinée, le Pape a rendu hommage aux combattants de l'indépendance au sanctuaire des Martyrs, où il a lancé un appel fort à la paix, au pardon et à la fraternité entre les peuples.

Lilia Aït Akli

L'extrême droite revancharde s'en mêle

ET VOILÀ que les nostalgiques de l'Algérie française de «papa» se mêlent de la visite du Pape. L'algérophobie en France et même la haine de l'Algérie, son Etat et son peuple ont atteint en France, avec la visite du Pape Léon XIV, des sommets dans l'absurde, le mensonge et les viles besognes. Le Pape lui-même n'est pas épargné, pour la simple raison que, dans son agenda de voyage, il a inscrit le pays de son chef spirituel saint Augustin, Berbère algérien durant la colonisation romaine. On savait que ces courants extrémistes, revanchards et racistes, font tout pour «isoler» diplomatiquement l'Algérie, distillant des narratifs mensongers, accusant le pays d'être un Etat «fermé», «totalitaire», «fondamentaliste» et même antichrétien, qui persécute les catholiques et qui ferme leurs églises et leurs lieux de dévotion.

Évidemment, le déplacement du pontife ôte ainsi toute couverture ou caution religieuse à ces milieux qui ont toujours prétendu mener une lutte contre l'immigration musulmane, particulièrement algérienne. Leur devise est de défendre les «racines chrétiennes» de la France ou cette fameuse civilisation judéo-chrétienne supposée menacée par les Algériens musulmans. Or, ils considèrent maintenant que la venue du Pape à Alger est une «caution» politique gratuite offerte à l'Algérie, comme si les deux Etats ne sont pas souverains dans leurs décisions diplomatiques ou protocolaires. Les attaques contre le vénérable Saint-Siège se sont multipliées en France, lui reprochant ce voyage en Algérie.

Certains se disent «consternés» et «attristés» par «le sens politique que cette visite ne manquerait pas de prendre».

Une autre voix d'origine marocaine, mercenaire littéraire et harki de dernière heure, clame, à qui veut bien l'écouter, que «l'Eglise algérienne n'a aucun degré de liberté ni de marge de manœuvre» et que «des chrétiens, des évangéliques, des protestants sont persécutés en Algérie».

Des mensonges que même le magazine Paris Match n'a pas hésité à reproduire en écrivant que les églises sont fermées en Algérie depuis janvier 2025, provoquant une réaction prompte et directe de la présidente de l'Association France-Algérie, ancienne ministre et sénatrice Ségolène Royal. Sur son compte X, elle a répondu : «Non Paris Match, les églises ne sont ni fermées ni interdites en Algérie. Attention à ne pas relayer des informations qui visent à dénigrer la visite du Pape pour des raisons peu glorieuses». Elle a ajouté : «Renseignez-vous auprès du cardinal Jean Paul Vesco, archevêque d'Alger, qui pourra vous dire que non seulement les églises sont ouvertes, mais qu'elles sont protégées et entretenues.»

Pour de nombreux observateurs, la visite du Pape en Algérie est avant tout un désaveu à la propagande raciste, xénophobe et anti-algérienne qui, depuis de longues années, tente de saborder tout dialogue et toute relation stable entre la France et l'Algérie, provoquant des mini-guerres sur des lieux de prière et des campagnes anti-foulard «islamique».

Hachemi B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie accélère sa mue vers l'université 4.0

Le chantier de modernisation de l'enseignement supérieur franchit une nouvelle étape, avec l'organisation aujourd'hui, à l'université Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, d'une rencontre nationale stratégique consacrée à la transition vers l'université de quatrième génération, placée sous l'égide de Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.



Une mutation progressive.

Accueillie par le recteur Amar Haiahem, cette réunion regroupe les représentants des universités pilotes engagées dans ce modèle, les membres de la commission nationale de la transition vers l'université 4.0 ainsi que des partenaires institutionnels et internationaux de premier plan. Elle s'inscrit dans le cadre du déploiement du plan directeur de l'université 4.0, qui œuvre à assurer la mutation progressive et structurée du paysage universitaire national. Ainsi, à travers cette initiative, les autorités académiques tracent les contours d'une transformation en profondeur du système universitaire.

En prélude à la rencontre, la présidente de la commission nationale, la professeure Nawal Abdellatif Mami, a indiqué que cette démarche s'inscrit dans une vision globale dans l'objectif de moderniser les structures et les pratiques. La numérisation des infrastructures et des services universitaires figure en tête des priorités, accompagnée d'une transformation des pratiques pédagogiques. Il s'agit d'adapter les méthodes d'enseignement aux exigences contemporaines, en intégrant davantage les outils numériques et les approches interactives. Parallèlement, l'adoption d'une gouvernance basée sur l'exploitation des données constitue un levier structurant pour améliorer la prise de décision et le pilotage des établissements.

Dans cette perspective, l'université est appelée à occuper une place centrale dans l'écosystème de l'innovation, en lien étroit avec les dynamiques économiques. La création de valeur, le développement de projets à impact et l'encouragement de l'esprit entrepreneurial s'imposent progressivement comme des orientations clés.

La dimension internationale occupe également une place notable dans cette démarche. La participation d'UNIMED, représentée par son directeur Marcello Scalisi, témoigne de cette ouverture. Ce réseau euro-méditerranéen, qui fédère 186 universités, offre un cadre structuré pour les échanges académiques, scientifiques et institutionnels.

Dans ce contexte, des universités européennes, notamment en Espagne et en Italie, ont été identifiées comme partenaires de référence. Leur contribution portera sur le partage d'expertises, l'évolution des contenus de formation et le lancement de programmes conjoints, dans une logique de convergence progressive des standards académiques. En marge de cette rencontre, un point d'étape sera présenté sur l'avancement des différents chantiers engagés, accompagné d'une projection sur l'élargissement du modèle de l'université 4.0 à d'autres établissements à travers le pays.

A moyen terme, cette dynamique devrait inscrire durablement la transformation du système universitaire algérien et consolider sa place dans les réseaux académiques régionaux et internationaux. Il convient de noter qu'à travers cette initiative, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique confirme sa volonté de faire de l'université 4.0 un moteur de modernisation, en phase avec les mutations globales du savoir et de l'innovation.

Sihem Bounabi

OLYMPIADES AFRICAINES DE L'IA

L'Algérie s'illustre à Tunis

LES ÉLÈVES algériens ont brillé ce week-end lors des Olympiades africaines de l'Intelligence Artificielle (OAIA) en Tunisie. L'équipe nationale revient avec quatre médailles, dont deux en or, ce qui place l'Algérie au premier rang continental et confirme la pertinence et le niveau de nos jeunes talents. C'est un carton plein pour l'Algérie. Engagés face à 32 équipes issues des meilleures écoles du continent, les quatre représentants algériens ont tous été primés lors de cette compétition scientifique de haut niveau tenue les 11 et 12 avril. Au-delà du symbole, ce sacre reflète le potentiel technique des lycéens algériens dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), désormais considéré comme le levier névralgique de l'économie de la connaissance.

Le lycée de mathématiques Mohand Mokhbi à Alger s'impose une nouvelle fois comme un vivier de champions. Le jeune Bouabdallah Rostom Mohamed Kamel a remporté la médaille d'or en arrivant premier au classement général africain. Son camarade, Khalifi Mohamed Ala Eddine, décroche lui aussi l'or avec une belle deuxième place. Le reste de l'équipe n'a pas démérité. Nesrine Maazouz (Alger) a obtenu une médaille d'argent, tout comme Bouricha Sofiane, scolarisé au lycée Odni Omar de Draâ El Mizan (Tizi Ouzou). Ces résultats prouvent que l'excellence touche aussi bien la capitale que les autres wilayas.

Dans un communiqué officiel diffusé, hier, le ministère de l'Éducation nationale s'est félicité de cette «dynamique qualitative». Pour la tutelle, ces résultats sont la résultante directe d'une approche innovatrice de détection précoce des talents. L'accompagnement pédagogique spécifique dont bénéficient ces «nids de génies» semble porter ses fruits, permettant aux élèves algériens de rivaliser avec les standards internationaux. Ce bilan met en exergue l'impact déterminant des efforts concertés des enseignants et des encadreurs dans l'accompagnement des élites scolaires, au sein d'un environnement éducatif stimulant l'excellence et soutenu par un suivi pédagogique rigoureux et continu. Pour le département de Saâdaoui, ce couronnement est le fruit d'une politique nationale clairvoyante qui accorde une importance stratégique à l'investissement dans le capital humain. Cette orientation repose sur la prise en charge optimale des élites, le renforcement de l'égalité des chances dans l'accès aux parcours d'excellence, et l'ancrage profond de la culture de la réussite scientifique en milieu scolaire.

Dans cette optique, l'État, sous la haute direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veille à préparer une génération maîtrisant les outils du savoir moderne, apte à s'adapter aux mutations technologiques mondiales et à contribuer activement à l'édification d'une économie nationale fondée sur l'innovation.

Ces résultats, par leur portée qualitative, constituent, selon le ministère, une source de fierté et de dignité.

Ils agissent comme un catalyseur pour la poursuite des efforts visant à hisser l'école algérienne au rang des modèles pionniers, en pérennisant l'excellence scientifique et en consolidant la présence de l'Algérie au sein des instances et forums internationaux et régionaux.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ BLIDA 1

Mobilisation contre les dangers de la drogue

DANS le cadre de la lutte contre la propagation des substances illicites en milieu universitaire, le CEAL (Coalition des étudiants algériens libres), bureau de wilaya de Blida, a organisé, en collaboration avec la sûreté de wilaya et la Protection civile, une journée de sensibilisation dédiée aux dangers de la drogue. L'événement, tenu au sein de l'université Saad Dahleb Blida 1, a réuni un large public composé d'étudiants, d'enseignants et de représentants des services de sécurité.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche préventive visant à informer et à responsabiliser les jeunes face aux risques liés à la consommation de drogues.

Au programme de cette journée figuraient plusieurs interventions animées par des professionnels de la Sûreté nationale, de la Protection civile, des professeurs psychologues ainsi qu'un coach sportif. Les participants ont pu assister à des conférences portant sur les conséquences sanitaires, psychologiques et sociales de la toxicomanie, ainsi que sur les mécanismes d'addiction.

Des témoignages et des cas concrets ont également été présentés afin de sensibiliser davantage l'assistance.

Les représentants de la sûreté de wilaya ont insisté sur les aspects juridiques liés à la détention et à la consommation de stupéfiants, rappelant les sanctions prévues par la loi.

De leur côté, les agents de la Protection civile ont mis en lumière les conduites à tenir en cas d'urgence liée à une overdose ou à une intoxication.

Par ailleurs, des stands d'information ont été installés par la police scientifique de la sûreté de wilaya, offrant aux étudiants des brochures explicatives et des conseils pratiques pour prévenir les comportements à risque, tout en présentant et en démontrant les différents types de drogues.

Des échanges interactifs ont permis aux participants de poser leurs questions et d'exprimer leurs préoccupations dans un cadre ouvert et constructif.

Une simulation d'accident corporel dû à la consommation de drogue a également été présentée aux étudiants, mise en scène par les services de police.

À travers cette initiative, le CEAL de Blida confirme son engagement en faveur de la protection de la jeunesse et de la promotion d'un environnement universitaire sain.

Les organisateurs ont souligné l'importance de multiplier ce type d'actions de proximité afin de renforcer la prévention et de lutter efficacement contre ce fléau.

À cette occasion, la chargée de communication de la sûreté de wilaya a déclaré à la presse : «C'est une journée de sensibilisation de proximité qui s'inscrit dans le cadre d'un programme tracé par le CEAL de l'université Saad Dahleb Blida 1, avec notre collaboration. Nous en sommes à notre 153e journée de sensibilisation depuis le début de l'année, à travers laquelle nous avons touché plusieurs franges de la société sur différents fléaux et problèmes liés à la vie quotidienne des citoyens».

T. Bouhamidi

AADL DE SIDI ABDELLAH

La vie sans ascenseur devient un calvaire

Près de deux ans après la livraison des logements par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dans le cadre de la formule location-vente, à Magtaâ Kheira, au sein de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, les habitants dénoncent des conditions de vie devenues insoutenables. Ils évoquent notamment « des ascenseurs toujours non fonctionnels », l'absence d'entretien et un manque criant de services de gestion, sur fond d'une administration bureaucratique kafkaïenne.

Cette situation fait écho à moult cas précédents et à des problèmes comparables constatés sur d'autres sites AADL. C'est précisément à la cité Q25 4000 logements, située à Magtaâ Kheira, que la promesse d'un cadre de vie moderne tarde à se concrétiser pour de nombreux bénéficiaires du programme.

A compter de la livraison des appartements, un très grand nombre d'immeubles restent privés d'un équipement pourtant essentiel : les ascenseurs n'ont jamais été mis en service. Selon des résidents, ces installations seraient maintenues « en réserve » en attendant une réception administrative globale des bâtiments concernés. Il ressort de témoignages concordants que cette situation dure « depuis leur emménagement » et continue de peser lourdement sur le quotidien des habitants, en particulier ceux des étages supérieurs.

« Depuis notre arrivée, l'ascenseur de notre immeuble n'a jamais été mis en service. On nous dit qu'il est "en réserve" et que les bâtiments AADL concernés n'ont pas encore procédé à sa réception. Depuis près de deux ans, ma famille et moi vivons dans une situation extrêmement difficile. Monter neuf étages chaque jour devient un vrai calvaire, surtout pour ma femme qui souffre d'une hernie discale et de problèmes osseux », a témoigné un habitant au Jeune Indépendant.

Dans ces immeubles en hauteur, comptant un grand nombre d'étages, l'absence d'ascenseur transforme les gestes les plus ordinaires en un véritable calvaire. Des familles évoquent des difficultés majeures pour les personnes âgées, les malades chroniques, de même que les enfants, contraints de monter et descendre chaque jour plusieurs étages à pied, en portant des courses. Cette réalité affecte l'ensemble des habitants des étages supérieurs, qui dénoncent une situation devenue « insupportable ». « Ma mère, âgée de 80 ans et atteinte de maladies chroniques ne peut pas se déplacer normalement à cause de l'absence d'ascenseur. Chaque montée d'escalier représente un danger pour sa santé. Nous attendons depuis trop longtemps une intervention pour que cet équipement essentiel soit enfin fonctionnel », a-t-il poursuivi, avant de préciser que « l'ascenseur est un service essentiel pour tous ».



Une situation difficile pour les habitants.

GEST-IMMO ET PRESTATAIRE POINTÉS DU DOIGT

Quand bien même de multiples démarches auraient été entreprises auprès des services de gestion immobilière concernés, les locataires affirment n'avoir reçu ni explications claires ni calendrier précis quant à la mise en service des ascenseurs. La gestion immobilière des cités AADL est, en principe, assurée par Gest-Immo, filiale de l'agence. A ce titre, Geta Beta Ascenseur intervient en tant que prestataire de services pour le compte de Gest-Immo, pour la maintenance et la réparation des équipements de levage, en particulier les ascenseurs, dans la cité en question, selon les résidents.

« Les agents de Gest-Immo sont venus la semaine dernière pour nous rassurer, mais il s'agit d'un scénario qui se répète à chaque intervention, sans qu'aucune solution concrète ne soit apportée. A chaque fois, les mêmes promesses sont formulées, sans suite réelle, ce qui accentue le sentiment que la situation n'évolue pas », a confié anonymement un voisin au Jeune Indépendant, avant de rappeler : « Compte tenu de cette impasse, un groupe de résidents s'est rendu, par le passé, à la direction centrale de l'AADL afin de faire entendre ses préoccupations, mais cette démarche n'a malheureusement donné aucun résultat. Lors de cette visite, des résidents ont même été amenés à signer des documents en apposant leurs noms sur des papiers ».

Au-delà du problème des ascenseurs, les habitants pointent alors un décalage entre les charges mensuelles acquittées et les prestations réellement fournies. De nombreux résidents affirment payer régulièrement les frais liés à l'entretien et aux services communs, sans constater d'amélioration concrète sur le terrain. « On se demande bien à qui ça profite », s'interrogent-ils.

L'absence de gardiens d'immeuble et d'agents d'entretien est aussi citée comme l'un des principaux facteurs de dégradation du cadre de vie. Qui plus est, des cas de vols de câbles électriques, de tuyauteries en cuivre et d'équipements relatifs au gaz auraient été signalés, aggravant le sentiment d'abandon exprimé par les habitants. A ces problèmes s'ajoute le manque de transports publics.

Aussi bien sur le calcul des charges locatives que sur l'usage des fonds collectés, de nombreux locataires pointent, de ce fait, une gestion « défaillante ». Certains groupes d'habitants envisagent même des démarches judiciaires collectives, en vue de contester des frais qu'ils estiment injustifiés. D'autres habitants indiquent unanimement privilégier « une résolution rapide du problème, sans recourir à de longues procédures administratives ou judiciaires, souvent coûteuses ». Ils appellent les responsables concernés à intervenir au plus vite, afin de régulariser la situation des ascenseurs, d'améliorer l'entretien des immeubles et de rétablir des services de proximité conformes aux engagements initiaux du programme.

Khalil Aouir

REVALORISATION DES RETRAITES EN MAI

L'ONRA-CNR appelle à plus de clarté

DÈS LA PREMIÈRE semaine de mai 2026, les retraités percevront leurs pensions revalorisées, conformément à l'annonce du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi. Si cette nouvelle se veut rassurante, elle suscite déjà des interrogations chez les concernés. Ce rendez-vous très attendu reste chargé d'incertitudes selon l'Organisation nationale des retraités algériens, affiliée à la caisse nationale de retraite (ONRA-CNR), qui déplore une confusion entre hausses exceptionnelles et droits acquis.

Lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation des activités entre le 1er mars et le 11 avril 2026, le ministre a donné des instructions claires, les pensions des retraités devront être versées dans les délais, intégrant les augmentations exceptionnelles décidées en décembre 2025, comprises entre 5 % et 10 %. M. Saïhi a insisté sur la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour garantir le respect de cette échéance, tout en appelant à accélérer les programmes de numérisation et la généralisation des services à distance. L'objectif affiché est de simplifier les démarches administratives et d'épargner aux usagers des déplacements fastidieux. Dans le même sillage, il a ordonné la prise en charge rapide des recours liés à l'allocation chômage, via la plateforme numérique dédiée, afin de renforcer la confiance dans le service public.

Au-delà du dossier des pensions, le ministre a mis l'accent sur la coordination entre les différents secteurs pour améliorer le croisement des données et gagner en efficacité dans le traitement administratif. Il a également appelé à renforcer le rôle de l'inspection du travail et à mieux organiser les organismes sous tutelle, en particulier dans les nouvelles wilayas, afin d'assurer une meilleure performance sur le terrain.

Toutefois, la réaction de l'Organisation nationale des retraités affiliés à la Caisse nationale de retraite ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué, l'organisation dit suivre « avec une vive inquiétude » les déclarations du ministre, pointant un manque de clarté concernant la revalorisation annuelle des pensions.

Selon l'ONRA-Cnr, la principale préoccupation réside dans « le flou entourant le sort de la revalorisation annuelle des pensions pour les années 2025 et 2026 ». L'organisation rappelle que cette revalorisation constitue « un droit périodique acquis » en vertu de la législation en vigueur, visant à préserver le pouvoir d'achat des retraités.

Or, souligne-t-elle, l'annonce des augmentations exceptionnelles prévues en mai 2026 « n'a pas clairement distingué entre cette mesure conjoncturelle et le droit légal à la revalorisation annuelle », créant ainsi une confusion parmi les retraités.

Au centre de ses préoccupations, l'ONRA-CNR s'interroge s'il s'agit de déterminer si les augmentations exceptionnelles se substitueront à la revalorisation annuelle ou si elles revêtiront un caractère complémentaire. L'organisation met en garde contre toute tentative d'intégrer la revalorisation annuelle dans ces augmentations exceptionnelles, estimant qu'une telle démarche constituerait « une atteinte à l'esprit de la loi » et à un droit acquis qui doit être versé de manière régulière.

Face à cette situation, l'ONRA appelle les autorités à lever toute ambiguïté, notamment concernant la revalorisation de 2025 restée en suspens, et à préciser les modalités d'application de celle de 2026, indépendamment des augmentations exceptionnelles. Pour l'organisation, la transparence est essentielle afin de préserver la dignité des retraités, qui attendent « des droits clairs, sans interprétation ni rapport ».

Lynda Louifi

HONGRIE

Fin de règne pour l'extrême droite

C'est effectivement un séisme politique majeur en Europe centrale. Les élections législatives hongroises du 12 avril 2026 marquent la fin de 16 années de domination ininterrompue de Viktor Orbán et de son parti, le Fidesz.



Le conservateur europhile Peter Magyar a remporté les élections législatives organisées dimanche en Hongrie. Le Premier ministre nationaliste Viktor Orban a reconnu sa défaite, qui le prive d'un cinquième mandat consécutif à la tête du pays.

Selon les autorités électorales hongroises, Tisza, le parti de Peter Magyar, remporte 138 des 199 sièges du Parlement, contre 55 pour la coalition de Viktor Orban, après le dépouillement de la quasi-totalité des suffrages. Le taux record de près de 78% témoigne d'une mobilisation historique des Hongrois, dépassant largement les chiffres des scrutins précédents.

« Nous y sommes parvenus: le Tisza et la Hongrie ont remporté ces élections », s'est félicité dimanche soir Peter Magyar à Budapest. Pas juste un peu, mais largement, vraiment très largement », a-t-il déclaré sous les acclamations de dizaines de milliers de supporters.

« Ensemble, nous avons fait tomber le régime Orban. Nous avons libéré la Hongrie, nous avons repris notre patrie », a-t-il ajouté.

Peter Magyar avait annoncé auparavant avoir reçu un appel de Viktor Orban pour le féliciter de sa victoire.

« Les résultats des élections, bien que non encore définitifs, sont clairs. Pour nous, ils sont douloureux mais sans ambiguïté. Nous n'avons pas reçu la responsabilité ni la possibilité de gouverner », a déclaré de son côté le dirigeant nationaliste, au pouvoir depuis 16 ans.

Cette victoire de Magyar constitue un revers pour l'extrême droite populiste incarnée par l'administration américaine qui a dépêché mardi dernier le vice-président J.D Vance pour apporter son soutien à Orban qui était en mauvaise posture selon les sondages.

Avocat et eurodéputé de 45 ans, Peter Magyar a annoncé son intention de refaire de son pays un membre loyal de l'Union européenne. Une rupture nette avec la politique de l'actuel chef du gouvernement, qui ne cache pas son mépris pour Bruxelles et affiche sa proximité avec la Maison Blanche de Donald Trump ainsi qu'avec le Kremlin de Vladimir Poutine. Sous sa férule, la Hongrie a souvent opposé son veto à l'aide européenne à l'Ukraine.

Ancien membre du Fidesz – le parti de Viktor Orban –, Peter Magyar a également promis durant sa campagne de s'attaquer à la corruption, de revigorer les institutions démocratiques et d'améliorer les services publics.

Peter Magyar a bâti une grande partie de son ascension sur les réseaux sociaux et des rassemblements populaires géants, contournant les médias d'État largement contrôlés par le pouvoir sortant. C'est une victoire que beaucoup d'observateurs qualifient de « printemps hongrois ».

Majda Khellaf

DÉTROIT D'ORMUZ

Comment l'Iran peut-il imposer un lourd tribut ?

L'IRAN pourrait instaurer des frais de transit dans le détroit d'Ormuz sous couvert de services maritimes. Le projet reste juridiquement flou et dépend d'un accord politique avec les États-Unis. Son succès dépendra de l'acceptation des armateurs et de l'évolution des sanctions internationales. L'Iran pourrait transformer son contrôle du détroit d'Ormuz en levier économique structuré. Déjà, certains navires doivent obtenir une autorisation préalable et fournir des documents détaillés avant de traverser cette artère stratégique du commerce mondial. Dans ce contexte, Téhéran chercherait à imposer non pas un « péage » au sens strict, mais des « frais de service », juridiquement plus acceptables au regard du droit maritime international. L'enjeu est de taille : environ un tiers du pétrole transporté par voie maritime transite habituellement par ce passage. En démontrant sa capacité à en restreindre l'accès durant le conflit, l'Iran a renforcé sa position. Toutefois, la mise en place d'un système pérenne suppose une reconnaissance implicite par les grandes puissances et les acteurs du transport maritime. Or, ni les États-Unis ni l'Iran ne sont signataires de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, ce qui entretient une zone grise juridique. Vers une tarification au tonnage ? Sur le terrain, le dispositif reste encore rudimentaire. Le trafic a fortement chuté, et seuls certains navires, souvent liés à des partenaires comme la Russie ou la Chine, continuent de circuler. Les modalités de paiement demeurent floues : yuan, cryptomonnaies ou circuits financiers indirects sont évoqués, révélant les contraintes héritées des sanctions internationales. Pour les armateurs occidentaux, le risque juridique reste élevé, notamment en cas de transaction avec des entités en lien avec les Gardiens de la révolution. À terme, l'Iran pourrait privilégier une tarification basée sur le tonnage ou le volume transporté, tout en proposant des vaisseaux d'escorte pour justifier ces frais. Mais l'adhésion des acteurs clés sera déterminante. Certains pourraient accepter ces coûts, absorbés par la hausse des prix de l'énergie, tandis que d'autres privilégieront des routes alternatives, même plus longues et coûteuses. Au-delà de l'aspect économique, cette évolution traduirait un repositionnement stratégique majeur. L'Iran ne chercherait plus seulement à contourner les sanctions, mais à redéfinir son rôle dans la régulation des flux énergétiques mondiaux. Reste à savoir si un tel système pourra s'imposer sans raviver les tensions, tant il crée un précédent sensible dans une zone déjà hautement instable.

R. I.

INCENDIE À CRANS-MONTANA

Le maire entendu pour la première fois par les enquêteurs

LE MINISTÈRE public valaisan, critiqué par plusieurs parties civiles pour la lenteur de l'enquête, a entamé la semaine dernière une nouvelle vague d'auditions à Sion, dans l'enquête sur le drame qui a fait 41 morts et 115 blessés le soir du Nouvel An.

Plus de trois mois après l'incendie du bar Le Constellation le soir du Nouvel An, qui avait fait 41 morts et 115 blessés, le président de la commune de Crans-Montana, Nicolas Féraud, est entendu par le ministère public du canton suisse du Valais, lundi 13 avril.

M. Féraud, qui fait partie des neuf personnes placées sous investigation pénale pour « incendie par négligence, homicide par négligence et lésions corporelles graves par négligence » après le drame, est arrivée au campus d'Energypolis de Sion, où se tiennent les auditions, sans s'exprimer devant les médias. Avant l'audition, un des avocats de la partie civile, Alain Viscolo, a affiché son souhait que le maire ne soit « pas dans l'ignorance volontaire et qu'on aura enfin des réponses à nos questions ».

Peu après le drame, la commune avait reconnu l'absence de contrôles incendie dans le bar depuis 2019 alors qu'ils doivent être effectués tous les ans. « Pourquoi il a choisi de ne pas engager plus de monde ? Pourquoi il a choisi de maintenir un service apparemment sous-doté ? Pourquoi il a laissé cette culture d'administration laxiste prévaloir pendant aussi longtemps ? Ce sont des questions qu'on va poser », a déclaré de son côté Romain Jordan, avocat qui représente plusieurs familles des victimes.

L'enquête doit, en effet, lever le voile sur les différentes responsabilités dans le drame, au-delà du respect des normes de sécurité par les propriétaires et des circonstances exactes de l'incendie – déclenché selon l'enquête par les étincelles de bougies fontaines qui ont enflammé une mousse insonorisante au plafond du sous-sol du bar.

Le ministère public valaisan, critiqu par plusieurs parties civiles pour la lenteur de l'enquête, a entamé la semaine dernière une nouvelle vague d'auditions à Sion, en faisant venir pour la première fois d'anciens et actuels responsables de la commune.

La semaine dernière, un ancien responsable de la station a choisi de garder le silence en attendant d'avoir accès au dossier, alors que l'adjoint de l'ex-chef du service de sécurité et un membre actuel de l'équipe de sécurité publique ont pu être entendus. Un ex-conseiller communal doit également être auditionné mercredi.

« On espère juste que certains s'expriment enfin après que d'autres [ont] choisi de garder le silence, on attend juste des réponses aux questions posées », a déclaré lundi Nicola Meier, un des avocats des époux Moretti, qui sont propriétaires du bar où a eu lieu le drame. Le principal mis en cause dans l'enquête sur l'incendie, Jacques Moretti, un Français copropriétaire avec son épouse, Jessica, du bar Le Constellation, devait, lui, être de nouveau entendu le 7 avril, mais l'audition a été reportée sine die après le dépôt de certificats médicaux par ses avocats.

R. I.

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ À SOUK AHRAS

Trois mini-zone d'activités concernées

DANS le cadre du soutien à l'investissement local, plusieurs mini-zones d'activités de la commune d'Ouled Driss, dans la wilaya de Souk Ahras a bénéficient de raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz, cette initiative est destinée à améliorer les infrastructures et à encourager la création d'emplois.
C'est ce qu'a annoncé hier, la direction locale de distribution relevant du groupe Sonelgaz.
La responsable de la communication de cette direction, Sihem Benaïcha, a indiqué que cette opération, inscrite dans le cadre du renforcement des infrastructures et du soutien de l'investissement local, a nécessité un financement public de 19 millions de dinars qui a permis la réalisation des réseaux de distribution et de transport d'une longueur respective de 2 km et de 500 m.
Mme Benaïcha a ajouté qu'un autre projet portant sur le raccordement de la mini-zone d'activités du lieu-dit « Debidiba » dans la commune d'Oued Keberit aux réseaux de l'électricité et du gaz, ce qui permettra « d'ouvrir la voie à de nouveaux projets d'investissement et de créer des emplois pour les jeunes de ces régions ».
Pour rappel, trois mini-zones d'activités situées dans les communes de Sedrata, de Taoura et de Sidi Fredj ont déjà été raccordées à ces deux réseaux.

R. R.

CONSTANTINE

Ali Mendjeli modernise son éclairage

DANS le but de moderniser le réseau d'éclairage public, cinq nouveaux transformateurs électriques de 250 et 400 kVA ont été installés à la circonscription administrative Ali Mendjeli. C'est ce qu'ont fait avoir, hier, des services de la wilaya.
Il s'agit d'une acquisition importante destinée à renforcer et moderniser le réseau d'éclairage public, notamment dans les nouvelles extensions urbaines de cette circonscription administrative, a précisé la cellule de communication de la wilaya.
Ces équipements permettront d'améliorer la distribution de l'énergie électrique et d'assurer une meilleure continuité du service dans les zones en plein développement, en particulier dans le Plan d'Occupation du Sol (POS) 14 de l'extension sud de cette circonscription administrative, a souligné la même source.
Ce renforcement du réseau s'inscrit dans une démarche visant à répondre aux besoins croissants des habitants en la matière et à accompagner l'expansion urbaine que connaît la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les services de la wilaya.
Il contribuera également à améliorer la qualité des infrastructures et à garantir un éclairage public plus fiable et plus performant, ont indiqué les mêmes services.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS

Cap sur l'investissement agro-aquacole

Une session de formation spécialisée dans l'élevage du tilapia rouge intégré aux activités agricoles a été lancée, lundi à l'Ecole régionale de football de Sidi Bel-Abbes. C'est ce qu'a indiqué Toufik Boutouchent, directeur de la chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbes.



Cette dixième session du genre a enregistré la participation de plus de vingt stagiaires issus de six wilayas, à savoir Sidi Bel-Abbès, Saïda, Alger, Oran, Tlemcen et Béjaïa, ce qui reflète l'intérêt croissant pour ce type d'investissement agro-aquacole.
Les participants bénéficient, au cours de cette formation, d'un programme combinant des volets théorique et pratique, visant à leur permettre d'acquérir les connaissances techniques nécessaires à la concrétisation de leurs projets dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Ce modèle est considéré comme l'une des solutions durables pour renforcer la sécurité alimentaire et diversifier les sources de revenus.
Dans une déclaration à l'APS, M. Boutouchent a souligné « l'importance de cette formation dans l'accompagnement des porteurs de projets et des étudiants universitaires, en leur facilitant l'accès au domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, qui offre des perspectives prometteuses en Algérie », ajoutant que « cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de soutien à l'investissement productif et de valorisation des ressources hydriques disponibles ».
Il a également indiqué que l'organisation de telles sessions vise à promouvoir l'aquaculture et à encourager les initiatives des jeunes, contribuant ainsi à la création d'emplois et au développement local.
De leur côté, plusieurs participants, parmi les agriculteurs et porteurs de projets, ont salué cette initiative, estimant qu'elle constitue une opportunité importante pour s'informer sur les aspects techniques et organisationnels liés à l'élevage de poissons en milieu agricole, ainsi que pour bénéficier d'orientations concernant les mécanismes de financement et de soutien disponibles.
A noter que cette session de formation se déroule sur trois jours, à l'initiative de la chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture. Elle vise à faire connaître les perspectives d'investissement dans ce secteur en plein essor, compte tenu de sa rentabilité économique et de son rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire.

R. R.

EL-MEGHAÏER

L'archivage et les bibliothèques en débat

LES PROCÉDURES techniques d'archivage et de gestion des bibliothèques, ainsi que les modes de rédaction des mémoires de fin d'études, ont été au centre d'une rencontre académique organisée lundi à El-Meghaïer, en présence de spécialistes, professionnels et étudiants.
Le directeur de la bibliothèque de lecture publique Chahid Aissa-Djerouni à El-Meghaïer, Abderraouf Lamoudi, a indiqué que l'objectif de la rencontre était de permettre aux stagiaires des établissements de la formation professionnelle et aux travailleurs de différents secteurs, notamment les spécialistes de l'archivage, d'échanger leurs expériences et d'approfondir leurs connaissances dans le domaine.
Le conservateur de la bibliothèque, Mohamed Saïd Benkaddour, a mis en avant, de son côté, l'importance du processus d'archivage et d'indexation au sein des bibliothèques, en tant qu'outil essentiel pour organiser le fonds documentaire et faciliter l'accès rapide aux ouvrages.
Il a également évoqué les systèmes de classification des ouvrages, estimant qu'une bonne classification contribue à l'amélioration de la qualité des prestations dans les bibliothèques et de l'accessibilité à l'information recherchée.
Les bibliothèques renferment une quantité considérable d'informations, exigeant des spécialistes une connaissance approfondie de leurs différentes sources, compte tenu de leur importance dans l'appui de la recherche scientifique et la diffusion du savoir, a expliqué M. Benkaddour.
Pour sa part, Fouad Ben El-Hachani, attaché aux archives de la commune de Djamaa, a abordé les différentes actions menées dans les centres d'archives, depuis les opérations préliminaires jusqu'aux opérations techniques, tout en présentant les types de centres d'archives et leurs modes de gestion.
L'intervenant a souligné l'importance de la conservation des documents, en tant que source d'information fondamentale, appelant à l'élaboration d'un calendrier précis et structuré pour l'archivage des documents, et à l'amélioration des compétences des personnes chargées des fonds d'archives, pour une efficacité de leur gestion.
Des intervenants ont abordé, lors de cette rencontre, la question des méthodes de rédaction des mémoires de fin d'études, citant les principales étapes méthodologiques de réalisation des travaux de recherche universitaires et des mémoires.

R. R.

6E JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SÉTIF

Le court-métrage algérien «Maou'id» remporte l'Epi d'or

Le court-métrage «Maou'id» (Rendez-vous) du réalisateur algérien Sofiane Benyoucef a décroché L'Epi d'or des 6e Journées cinématographiques internationales organisées du 8 au 12 à Sétif.

La cérémonie de clôture abritée par la salle Dome a vu la consécration des œuvres cinématographiques «Pour Ryma» de l'Egyptien Hossam Gamal et «711» du syrien Abdurrahmane Yassine, respectivement des Epis d'argent et de bronze. Le réalisateur algérien Yacine Yettou, a de son côté remporté le prix du jury pour son film «Collatéral».

De l'avis de participants, cette édition confirme la montée en puissance de cette manifestation dédiée au court-métrage. L'événement s'impose progressivement comme un véritable espace dédié à la promotion du septième art et l'émergence de nouveaux talents.

Portée par le slogan «Un film pour demain», cette édition a réuni 209 œuvres issues de 20 pays, dont 23 films retenus en compétition officielle. Une sélection qui traduit l'ancrage international de la manifestation et son attractivité croissante auprès des cinéastes.

Les œuvres retenues, produites en Algérie, en Tunisie, en Syrie, au Soudan, en Egypte, en France, en Jordanie et en Palestine, ont été projetés durant ces journées cinématographiques internationales organisées par l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, inaugurées mercredi dernier.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamza Belayat, a souligné, dans une allocution prononcée dimanche en soirée durant la cérémonie de clôture, que cet événement «n'a pas seulement consisté à projeter des films, mais a



offert l'opportunité de mener des réflexions au sein d'un espace de dialogue qui a permis de créer des passerelles entre le cinéma et le public, tout en contribuant à l'émergence de jeunes talents prometteurs».

Les invités d'honneur de ces journées, parmi lesquels les artistes Aïda Riyad et Hind Sabri, d'Egypte, Leila Sabrine, de Tunisie, Marco Magua, d'Espagne, ainsi que les réalisateurs Ali Nuri Turkoglu, de Turquie, et Hani Abdellatif, d'Egypte, ont été honorés durant la cérémonie de clôture, en même temps que les encadreurs des ateliers de formation, en l'occurrence l'acteur et metteur en scène Mohamed Frimahdi, le réalisateur Oussama Kobbi, le scénariste Rabah Slimani et la maquilleuse Karima Rabhi.

LE LONG-MÉTRAGE «HADDA» D'AHMED RIAD PROJETÉ EN CLÔTURE

Par ailleurs, le film «Hadda», long-métrage de 76 mn réalisé par Ahmed Riad, a été projeté, dimanche soir à la salle de spectacles de la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en clôture des journées cinématographiques internationales.

La projection du film, a été marquée par la présence d'un public nombreux, à laquelle étaient également présents le réalisateur, les acteurs, ainsi que des réalisateurs et de producteurs, met en lumière l'histoire de l'infirmière et Moudjahida «Hadda», dont le rôle est campé par l'actrice algérienne Lydia Larini, illustre les sacrifices et l'héroïsme des infirmières algériennes durant la glorieuse Révolution.

Le réalisateur, Ahmed Riad a déclaré, lors d'une rencontre avec le public, que «Hadda», qui constitue sa deuxième expérience cinématographique en matière de longs-métrages, et qui ambitionne de contribuer à préserver la mémoire collective, a été réalisé de telle sorte à attirer la jeune génération dans les salles de cinéma.

Ahmed Riad en a profité pour saluer l'organisation de ces journées, qu'il a qualifiées d'événement culturel et artistique «important», avant de souligner «l'intérêt clair et grandissant du public algérien et arabe en général pour le 7ème art».

A. B. / Agence

PREMIER TOUR DE MANIVELLE D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LE CHANTEUR

Une plongée de 120 mn dans l'univers d'Aït Menguellet

LE TOURNAGE d'un documentaire consacré à Lounis Aït Menguellet a été lancé, samedi, à Tizi-Ouzou, marquant le début d'un projet ambitieux dédié à l'une des figures qui continue de porter haut la chanson et la poésie algériennes d'expression kabyle.

Porté par ses enfants, Hayet et Djaâfar Aït Menguellet, ce film de 120 minutes entend retracer, à travers archives et témoignages inédits, plus de six décennies de création artistique entamée en 1966.

Inscrit dans une approche de « cinéma du réel », le projet ambitionne d'explorer, au-delà du parcours public, les ressorts intimes de l'inspiration de l'artiste.

Le tournage, prévu sur douze semaines, devrait aboutir à une première diffusion au cours du premier semestre de l'année prochaine, en écho au soixantenaire de carrière du chanteur.

Le premier tour de manivelle de la production consacré à



l'œuvre et à la vie du poète et chanteur a été donné en présence de l'artiste, des membres de sa famille et de ses amis.

«C'est un opus qui utilisera beaucoup d'archives et de témoignages inédits, dont nous espérons finir le travail et présenter à l'occasion du soixantenaire de la carrière de l'artiste», a déclaré sa fille, Hayet, réalisatrice du documentaire, avec son frère Djaâfar. «Au-delà du père, Lounis Ait Menguellet est aussi un artiste que nous apprécions pour son œuvre et sa poésie», a-t-elle indiqué, ajoutant que «c'est un devoir et une fierté pour nous de réaliser ce documentaire». Le tournage, a-t-elle précisé, «s'étalera sur 12 semaines, auxquelles il faudrait ajouter le temps nécessaire pour le montage du produit qui sera présenté, au plus tard, au courant du premier semestre de l'année prochaine».

Le réalisateur Yazid Arab, conseiller artistique auprès des deux réalisateurs, a souligné que ce documentaire qui relève du «cinéma du réel», interroge, au-delà de la personnalité publique, les passions, les loisirs et tout ce qui nourrit l'inspiration de ce monument de la culture.

A. B. / Agence

FESTIVAL D'ORAN INTERNATIONAL DU FILM ARABE

Le réalisateur Larbi Lekhal, nouveau commissaire

LE RÉALISATEUR, Larbi Lekhal a été nommé nouveau commissaire du Festival d'Oran international du film arabe (FIOFA), et ce dans le cadre d'une «série de changements concernant les commissaires de grands événements», indique dimanche le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Cette nomination vise à «renforcer le rôle du cinéma comme espace d'échange artistique et à soutenir la stratégie culturelle de promotion de l'expression créative», précise le communiqué.

Créé en 2007, le Fiofa se fixe pour objectif la promotion du cinéma algérien et arabe tout en insufflant une nouvelle dynamique cinématographique à El Bahia. Elle intervient aussi après une série d'autres nominations, opérées jeudi par le département de Malika Bendouda lors d'une cérémonie tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Mme Bendouda avait affirmé alors dans son allocution a procédé à la «révision» de plusieurs manifestations culturelles, créant de nouveaux festivals et restructurant d'autres, afin d'»insuffler un sang neuf dans ce domaine».

R. C.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CRB et l'USMA au pied du mur, l'exploit ou la désillusion

Les deux clubs représentants l'Algérie en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), le CR Bélouizdad et l'USM Alger, ont raté leur match aller de leur demi-finale, respectivement samedi et dimanche à Alger, et doivent donc se racheter lors de leur match retour « décisif » respectif, prévu dans une semaine hors du pays.



C'est-à-dire que les deux représentants algériens doivent tenter de se qualifier à la finale en disputant leur match « décisif » à l'extérieur du pays : une mission qui s'annonce, certes difficile, mais vraiment pas impossible. C'est connu que le football n'étant pas « une science exacte », tout est donc possible pour que l'une et l'autre formation algérienne puisse gagner, et surtout se qualifier pour une finale « continentale historique » entre deux clubs algériens. Avouez que ça vaut vraiment le coup ! Pour peu que les joueurs des deux formations aient cette « combativité » et cette « force offensive » permettant de réaliser cette mission, certes difficile, mais bien réalisable.

Dominateurs dans le jeu et portés par leur public, les usmistes ont pourtant longtemps cru tenir leur match. Mais entre manque d'efficacité offensive et décisions arbitrales controversées, les hommes de Lamine N'Diaye n'ont jamais réussi à faire la différence dans une rencontre tendue et hachée.

Le tournant du match est intervenu juste avant la pause. L'arbitre égyptien Amin Omar a refusé d'accorder un penalty pourtant réclamé avec insistance par les locaux, malgré l'intervention de l'assistance vidéo (VAR). Une décision qui a suscité l'incompréhension des joueurs et du staff algérois. Au retour des vestiaires, le scénario s'est répété. L'USM Alger pensait avoir enfin trouvé la faille en inscrivant un but libérateur, avant que celui-ci ne soit annulé après consultation de la VAR. En cause : un contact préalable entre le ballon et l'arbitre, une situation rare qui a encore accentué la frustration des locaux. Malgré plusieurs tentatives en fin de rencontre, l'USMA n'est pas parvenue à concrétiser sa domination, laissant filer une victoire qui lui tendait les bras. Ce résultat nul complique la tâche des Rouge et Noir, qui devront aller chercher leur qualification au Maroc lors du match retour, dans une semaine. Un déplacement périlleux, même si les usmistes et Noir peuvent s'appuyer sur un précédent encourageant : ils avaient déjà battu l'Olympique Safi lors de la phase de groupes.

Les staffs techniques des deux clubs algériens se doivent de bien étudier le jeu de leurs adversaires en revoyant aussi bien le match aller que les autres rencontres de cette compétition de leur club concurrent la semaine prochaine, pour trouver les solutions qu'il faut afin de se disputer « une finale inédite entre Algériens » à Alger… En tous les cas, une chose est sûre : les joueurs et staffs techniques des deux clubs algériens sont déjà en pleine préparation de ce match retour de leur demi-finale retour prévue la semaine prochaine pour tenter de réaliser cette « performance inédite ».

AFFLUENCE AUGMENTÉE À 45.000 SUPPORTERS POUR LE RENDEZ-VOUS DU CAIRE

Le Zamalek SC frappe fort avant la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine : le club cairote a officialisé, ce dimanche, la présence de 45.000 supporters attendus dans les tribunes du stade international du Caire pour accueillir le CR Belouizdad, vendredi prochain (17h00, heure algérienne). Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le leader du championnat égyptien a précisé avoir obtenu une rallonge de 14.000 billets supplémentaires, exclusivement destinés aux tribunes de troisième catégorie (virage nord), après des discussions avec les autorités compétentes. Le club a également indiqué que les supporters ayant initialement acheté des billets de première catégorie pourront bénéficier d'un remboursement de la différence. Une opération coordonnée avec la société en charge de la billetterie, qui devrait également mettre en vente ces nouveaux tickets dans les prochaines heures.

Au total, cette augmentation porte donc la capacité autorisée à 45.000 fans égyptiens, prêts à pousser leur équipe vers la finale. La rencontre sera dirigée par l'arbitre somalien Omar Artan. Pour rappel, lors de la manche aller disputée au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Zamalek SC s'était imposé (1-0), grâce à une réalisation du Brésilien Juan Alvina Bezerra à la 28e minute, prenant ainsi une courte avance avant ce rendez-vous crucial.

Khaldi : « On va à Safi pour la gagne



PRÉSENT en zone mixte d'après-match, Ahmed Khaldi affirme que l'arbitre l'avait bel et bien privé d'un penalty. L'attaquant usmiste, qui n'a ménagé aucun effort pour mener son équipe vers la victoire, assure que les erreurs d'arbitrage dont a été victime son équipe face à l'OC Safi motivent les joueurs pour sortir le grand jeu au match retour.

« Tout le monde a vu qu'il y avait un penalty en ma faveur, sauf l'arbitre. Il a commis des erreurs d'arbitrage, mais je ne veux pas en parler beaucoup, je le laisse à sa conscience et c'est à ses responsables de le juger », dira-t-il d'emblée, et d'ajouter : « On a été victimes de l'arbitrage, mais je vous assure que cela constitue une autre source de motivation en vue du match retour. On doit prouver à Safi qu'on a été lésés au match aller. À nous maintenant d'aller chercher la qualification. » Poursuivant sa déclaration, l'enfant de Khenchela est très confiant pour le match retour. À cet effet, il affirme que l'USMA est capable de gagner en déplacement et revenir ainsi de Safi avec le fameux billet qualificatif pour la finale de la Coupe de la CAF.

« Certes, le résultat du match aller ne nous arrange pas car on aurait tant souhaité gagner, au moins par la plus petite des marges. Mais le plus important, c'est de ne pas encaisser de buts qui auraient compliqué davantage notre mission. Nos chances restent intactes et on les défendra à fond lors de la deuxième manche à Safi », a-t-il indiqué, et de conclure : « Comme vous le savez, l'USMA voyage bien. On a réalisé plusieurs victoires dans nos différents déplacements et je pense que tous les moyens sont réunis pour remporter la demi-finale retour. On va la préparer convenablement et je rassure nos supporters qu'ils peuvent compter sur nous pour revenir du Maroc avec la qualification pour la finale. »

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE

Une participation internationale relevée pour la 26e édition

La 26e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2026), prévue du 17 au 26 avril sur un parcours total de 1697,6 km, sera marquée par une présence relevée des équipes professionnelles ayant déjà participé aux différents évènements cyclistes internationaux.



Le coup de starter du TAC-2026 sera donné le 17 avril dans la wilaya d'Oran, avec un tracé varié de 126,7 km qui promet un début passionnant pour ce grand rendez-vous sportif, alors que l'arrivée de la 10e et dernière étape est prévue à Tizi-Ouzou au pied du Mont Djurdjura, sur une distance de 108 km. L'édition 2026 sera dédiée à la mémoire du regretté Abdelkader Merabet, ancien sélectionneur national et éducateur dont le dévouement pour sa passion était toujours plus fort que lui.

«La Fédération algérienne de cyclisme travaille d'arrache-pied en partenariat avec les différentes ligues de wilayas concernées par le passage de la caravane du TAC-2026, pour être prêt le jour J. Nous avons tenu plusieurs réunions de travail avec les autorités locales pour la réussite et le bon déroulement de cette 26e édition», a déclaré Kheireddine Barbari, président de la FAC, invité du forum de la presse sportive de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), tenu dimanche à Alger et consacré à la présentation du TAC-2026.

Sur un parcours global de 1697,6 km, le TAC-2026 traversera 9 wilayas du pays. Il s'agit d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Chlef, Hammam Righa (Ain Defla), Chréa (Blida), Tizi-Ouzou et Alger.

«Nous avons tracé pour le TAC-2026, un parcours sur dix étapes dont le départ sera donné à Oran, la ville natale de feu Abdelkader Merabet, un parcours minutieusement tracé tant sur les aspects techniques qu'en ce qui concerne la beauté des paysages, dans l'objectif d'assurer un engouement certain lors des passages de la caravane et des arrivées des étapes», a précisé Barbari. Pour cette nouvelle édition du TAC, les organisateurs ont opté pour une participation de haut niveau en accueillant des sélections nationales réputées et de meilleures formations continentales et internationales.»La qualité de la composante du peloton constitue un aspect non négligeable pour élever le niveau du TAC qui ne cesse de gagner en prestige d'une année à une autre. La maîtrise de l'organisation dans les moindres détails est la clé de la réussite des précédentes éditions dont nos partenaires ont été les véritables artisans», a encore relevé le président de la FAC. Pour ce faire, l'édition 2026 verra la présence de 21 équipes dont neuf formations étrangères, trois équipes nationales et neuf équipes algériennes.Parmi les pays retenus pour prendre part à cette compétition figurent, entres autres, l'Angleterre, l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque, la Belgique, l'Indonésie, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Sultanat d'Oman et la Lituanie.Le président de la FAC a appelé à cette occasion tous les partenaires à faire de cette 26e édition un évènement incontournable du cyclisme africain.

«Le Tour d'Algérie cycliste est devenu une compétition très attendue par les pays participants dont le nombre augmente d'année en année. Avec un partenariat gagnant-gagnant, nous sommes convaincus que nos partenaires économiques ne seront que plus nombreux à venir nous accompagner lors du TAC qui passera l'année prochaine à la version 2.1, beaucoup plus exigeante en matière d'organisation et de participation des équipes étrangères», a-t-il dit. Il n'a également pas manqué de saluer l'apport indéfectible des autorités locales des wilayas traversées, mais aussi celui des bénévoles qui oeuvrent à l'ombre et dont l'objectif est de promouvoir l'image de marque de l'Algérie.

En marge du TAC-2026, un ambitieux programme a été concocté par les organisateurs, destiné exclusivement aux écoliers qui auront l'occasion de participer au «P'tit tour» à travers toutes les communes concernées par le passage de la caravane.

«Nous considérons que l'organisation du Tour d'Algérie cycliste constitue une manière de promouvoir le tourisme local et valoriser le patrimoine naturel et architectural de notre pays, au delà de l'aspect sportif et technique d'un tel événement. Elle implique tous les départements locaux dans l'objectif de mettre en valeur l'image de l'Algérie», a conclu Barbari.L'Espagnol Jorge Gual Martinez a été désigné par l'Union cycliste internationale (UCI) pour présider le jury des commissaires du TAC-2026.

GYMNASTIQUE / COUPE DU MONDE 2026 (BARRES ET POUTRE)

Kaylia Nemour sacrée au classement général

AVEC trois médailles d'or et deux en argent, la championne olympique algérienne, Kaylia Nemour, a été sacrée au classement général de la Coupe du monde 2026 aux barres asymétriques et à la poutre, confirmant ainsi son statut de figure incontournable de la gymnastique mondiale. Malgré son absence à la cinquième et dernière étape organisée du 9 au 12 avril en cours à Osijek (Croatie), l'Algérienne de 19 ans a décroché deux titres mondiaux aux barres asymétriques et à la poutre, une nouvelle performance de la «petite hirondelle» qui confirme sa domination mondiale et affiche une maitrise technique exceptionnelle dans ces deux agrès. La championne algérienne a dominé le circuit de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique, en enchaînant les succès lors des différentes étapes du circuit mondial, à partir de l'étape de Cottbus (Allemagne) où elle avait décroché la médaille d'argent à la poutre pour son lancement de saison, puis à Bakou (Azerbaïdjan) avec une médaille d'or aux barres asymétriques (15.233 pts) et une médaille d'argent à la poutre. Mais la performance qui a propulsé la championne algérienne au plus haut du sommet est celle réalisée à l'étape du Caire, où elle a réalisé un doublé historique en remportant l'or aux barres asymétriques (15.266 pts) et à la poutre, validant ainsi ses deux titres mondiaux par agrès (barres et poutre), selon les critères de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). La gymnaste algérienne prolonge ainsi son record : elle n'est jamais repartie d'une coupe du monde sans médaille. Au total, elle compte trois médailles d'or et deux en argent en trois participations cette année. Le prochain objectif de la pépite algérienne est celui de défendre son titre de championne d'Afrique du concours général, à l'occasion des Championnats d'Afrique, prévus du 21 au 26 avril en cours au Palais Polyvalent de Yaoundé, au Cameroun, avec l'objectif de garnir encore plus sa vitrine que ce soit aux barres asymétriques, à la poutre ou au sol.

ENCADREMENT DE HAUT NIVEAU : COMMENT LE MINISTÈRE VEUT BOOSTER LA PERFORMANCE SPORTIVE NATIONALE

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports a lancé officiellement hier, depuis le Complexe olympique Miloud Hadefi à Oran, le premier regroupement des cycles de formation pour l'obtention du diplôme d'éducateur sportif général en régime à temps partiel. S'inscrivant dans une réforme globale de la formation visant à moderniser l'encadrement national, ce programme cible 10 000 stagiaires d'ici 2026 pour atteindre un objectif de 20 000 d'ici 2028, tout en introduisant de nouvelles spécialités telles que l'analyse de la performance et la préparation physique pour répondre aux besoins des infrastructures sportives du pays.

Le coup d'envoi officiel a été donné par le sous-directeur de la formation au ministère des Sports, M. Hachouf Ammar, qui a souligné que ce premier regroupement marque le début d'un cursus de six à neuf mois. Il a précisé que ces formations, déployées dans plusieurs wilayas comme Oran, Biskra, Setif, Annaba ou Alger, permettent d'accéder à la profession d'entraîneur pour les 1er, 2e et 3e degrés.

Le responsable a également mis en avant l'introduction de spécialités inédites, telles que l'analyse de la performance sportive et la préparation physique, affirmant que cette modernisation vise à élever la qualité de l'encadrement à l'échelle nationale pour répondre aux besoins de 20 000 stagiaires d'ici 2028.

M. Hachouf Ammar a également apporté des précisions sur l'aspect réglementaire de cette initiative. Il a expliqué que ces sessions découlent directement des réformes du système de formation engagées par le Ministre des Sports, notamment à travers la mise en place d'un nouvel arrêté ministériel.

Par ailleurs, il a souligné l'ouverture de passerelles spécifiques appelées «formations d'adaptation». Celles-ci sont dédiées aux cadres, aux éducateurs principaux, ainsi qu'aux titulaires d'une licence ou d'un master en éducation physique, leur offrant ainsi une voie officielle pour intégrer le métier d'entraîneur.

Il a insisté sur le fait que l'excellence de ce cursus est garantie par un encadrement pédagogique rigoureux, assuré par des professeurs spécialisés issus des instituts nationaux et de l'École Nationale Supérieure des Sciences et Technologies du Sport.

De son côté, le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, M. Adel Tedjar, a réaffirmé l'ambition de faire d'Oran un pôle de formation de référence. Selon lui, plus de 400 bénéficiaires issus de disciplines comme l'athlétisme, le handball ou le judo reçoivent ici une formation spécialisée en coordination avec les instituts nationaux.

Il a conclu en précisant que ce diplôme constitue une passerelle concrète vers le monde du travail, permettant à ces athlètes d'occuper des postes qui, après une phase temporaire, ont vocation à devenir permanents à l'avenir.

D'Oran, Brahim Mazi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA1
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/UB1/2026

L'université de Blida 1 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 37, 38, 39 & 46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics relatif au projet :

TRAVAUX DE RENOVATION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) A L'UNIVERSITE DE BLIDA 1

Ne sont éligibles au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

Capacités professionnelles : le présent appel d'offre s'adresse aux soumissionnaires nationaux possédant :

- Un certificat de qualification et de classification égale ou supérieur à la catégorie **trois (03)** et plus, en cours de validité, dont l'activité principale ou secondaire est : « **TRAVAUX PUBLICS** »
- **Capacités financières :** Avoir un chiffre d'affaires moyen ≥ **35 000 000,00 DA** durant les 03 dernières années **(2022-2023-2024) ;** certifiés par le commissaire au compte ou comptable agrée et visé par les services des impôts.
- **Capacités Techniques :**

Références professionnelles :

- Le soumissionnaire doit fournir au moins **une (01)** attestation de bonne exécution ou plus des projets similaires, (travaux des voiries ou voiries et réseaux divers) durant les cinq (5) dernières années précédant le lancement de l'appel d'offres , valorisée, signée et datée par un maître d'ouvrage public (à compter de la date de réception provisoire),),(l'attestation doit être accompagnée par le PV de réception provisoire ou bien la date de réception provisoire doit être mentionnée sur l'attestation de bonne exécution).

Les soumissionnaires peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'Université de BLIDA1. Route de SOUMAA 09000 BLIDA. Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, contre paiement des droits de tirage fixés à deux mille Dinars Algériens (2 000,00 DA) non remboursable effectué auprès de l'agent comptable principale de l'Université de BLIDA1.

- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité, copies conformes décrites ci-après :

I – Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

A. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée) ;
B. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée) ;
C. Le certificat de qualification et classification catégorie 03 et plus ayant pour activité principale ou secondaire en travaux publics, en cours de validité (copie conforme) ;
D. Le registre de commerce électronique (copie conforme) ;

- Les références professionnelles : **une (01)** attestation de bonne exécution ou plus des projets similaires, (travaux des voiries ou voiries et réseaux divers) durant les cinq (5) dernières années précédant le lancement de l'appel d'offres , valorisée, signée et datée par un maître d'ouvrage public (à compter de la date de réception provisoire)),(l'attestation doit être accompagnée par le PV de réception provisoire ou bien la date de réception provisoire doit être mentionnée sur l'attestation de bonne exécution).

E. (copies conformes) ;
F. Le bilan des trois dernières années **2022/2023/2024** (certifiés par un commissaire aux comptes et vise par les services des impôts) ;
G. Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale ;
H. La liste des moyens humains déclarés à la CNAS (CV+diplômes) en cours de validité;
I. La liste des moyens matériels justifiés par :
-Pour le matériel roulant par carte grise et police d'assurance en cours de validité (copies conformes)
-Pour le matériel non roulant par facture d'achat et PV d'un huissier de justice pas plus d'une (01) années le jour de l'ouverture (copies conformes).
J. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société.

N.B : Conformément aux articles 67 et 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et avant attribution provisoire du marché, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours:

A. L'extrait de rôle en cours de validité (avec mention néant ou échéancier financier) (copie conforme);
B. Le registre de commerce électronique (copie conforme) ;
C. Les attestations de mise à jour en cours de validité (CASNOS–CNAS–CACOBATPH) (copies conformes) ;
D. La carte d'identification fiscale (NIF) et la carte d'identification statistique (NIS) (copies conformes);
E. Le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale ;
F. L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copie conforme) ;
G. La domiciliation bancaire (copies conformes).

II – L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

A. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;
B. Le planning des travaux détaillé.
C. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
D. Le cahier des charges de l'appel d'offres (instructions aux soumissionnaires ,CPS , CPC et le CPTC) portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté» dûment renseignés, paraphés, datés et signés;
E. Le plan de charges actuel de l'entreprise.
F. Les Fiches techniques des matériaux.

L'offre financière : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

A. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
B. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé) ;
C. Le devis quantitatif et estimatif (DQE) (renseigné, daté et signé).

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnés de l'ensemble des pièces règlementaires décrites dans l'article 18 des instructions aux soumissionnaires, sous triple enveloppes cachetées et anonymes.

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
UNIVERSITE DE BLIDA1
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/UB1/2026
TRAVAUX DE RENOVATION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) A L'UNIVERSITE DE BLIDA 1

La durée de préparation des offres est fixée à **15** jours.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à douze heures (12h00).
- L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 13h, en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Université DE BLIDA1
Route de SOUMAA 09000 BLIDA
Vice rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 14/04/2026 / ANEP 2616013184**

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 16/2026/OTA/INDIR

Optimum Telecom Algérie, SPA lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert ayant pour objet : « Location longue durée des véhicules sans chauffeurs (Touristiques & Utilitaires) pour OPTIMUM Telecom Algérie SPA (OTA) ».

Conditions d'éligibilité :

Cet Appel d'Offres est réservé uniquement aux seuls soumissionnaires qui répondent aux exigences de capacités minimales suivantes :

1- Capacité professionnelle Avoir l'un des codes d'activité sur le registre de commerce (RC) en cours de validité couvrant les prestations faisant l'objet du marché, à savoir:

- **612101 :** ENTREPRISE DE CREDIT BAIL (ACTIVITE REGLEMENTEE).
- **603004 :** LOCATION DE VEHICULES AVEC OU SANS CHAUFFEUR

Document à fournir:

- Copie du registre de commerce en cours de validité avec le code d'activité correspondant.
- Copie de l'agrément (pour les sociétés de Leasing).

2- Capacité technique : Avoir réalisé dans les cinq (5) dernières années au minimum trois ((03) projets similaires de location de véhicules.

Document à fournir: les attestations de bonne exécution de 2022 à ce jour.

NB : les attestations de bonne exécution doivent contenir informations suivantes :

- L'identité du donneur d'ordre
- L'identité du prestataire
- La description de la prestation réalisée (un maximum de 3 attestations couvrant sur la même période un nombre de véhicules égal ou supérieur à 250 véhicules toutes catégories confondues).
- La période d'exécution de la prestation.
- La signature et le cachet

Les représentants des sociétés intéressées peuvent envoyer leurs dossiers á l'adresse e-mail : **E.AdministrationProcurement@DJEZZY.DZ**

Comportant :

• Une copie du registre de commerce
• L'engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant :**https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire /** (Rubrique Appel d'Offres).
• Le code de conduite du partenaire d'affaire qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société. Le code de conduite du partenaire d'affaire est téléchargeable sur le lien suivant :**https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-d'affaire/**(Rubrique Appel d'Offres).
• Une demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément.
• Quittance de paiement des frais de Cahier des Charges indiquant le numéro de l'Appel d'Offres.

Le retrait du cahier des charges se fera contre paiement de la somme de **5 000 DA** et doit se faire sur le compte ci-après :

BNP PARIBAS EL DJAZAIR Agence Hydra

o **N° : 027 007000 003712 001 02**

L'enveloppe de soumission doit être composée :

1.D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Dossier Administratif » portant les documents mentionnés dans la section1 (article 2.2.1) du cahier des charges.
2.D'un dossier d'éligibilité inséré dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Dossier d'éligibilité » portant les documents mentionnés dans la section1 (article 2.2.2) du cahier des charges.
3.D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Offre Technique » portant les documents mentionnés dans la section1 (article 2.2.3) du cahier des charges.
4.D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Offre Financière » portant les documents mentionnés dans la section1 (article 2.2.4) du cahier des charges.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, devront être déposées ou remises par voie postale ou via un service de messagerie, au bureau d'ordre de l'entreprise Optimum Telecom Algérie à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°16/2026/OTA/INDIR « Soumission à ne pas ouvrir ».

Le soumissionnaire ou son représentant, lors de dépôt de l'offre doit signer le registre dédie à cet effet.

La date de dépôt des offres est fixée pour le **04/05/2026** entre **09H00** et **12H00** heure locale.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le **04/05/2026** à **14H00** à l'adresse ci-après :

OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA
Route de Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

Le Jeune Indépendant **du 14/04/2026 / ANEP 2616013290**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA : BORDJ ZEMMOURA
COMMUNE: OULED DAHMANE
ARTICLE FISCALE :34180171481
NIS : 098434189000620

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

ENTERTIEN ET REPARATION ROUTES COMMUNE CENTER – EN AIEM (PREMIERE TRANCHE)(C C – 19)

Conformément à la réglementation de l'article 65 du décret présidentiel N° :15/247 daté le :16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- selon l'annonce avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 04/2026 paru dans le quotidien : * EL KORA NEWS le: 16/03/2026 et * Le jeune Indépendant le: 16/03/2026.
- selon le compte rendu de l'analyse des offres préparé par la commission compétente le: 01/04/2026

Le marché est attribué provisoirement suivant:

Nom Soumissionnaire	Matricule Fiscal	Désignation	Prix	Note	Délais
SNC FRERES CHIBANI MAHEIDDINE CONSTRUCTION TRAVAUX PUBLICS	00093404639559800000	*ENTERTIEN ET REPARATION ROUTES COMMUNE CENTER – EN AIEM (PREMIERE TRANCHE)(C C – 19)*	15.907.801.00 DA	73.5	60 JOUR

Note : Conformément à la réglementation de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent peuvent introduire un recours auprès de la commission des Marches dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens ou (BOMOP) ou la presse eletronique .

Le Jeune Indépendant du 14/04/2026 / ANEP 2616013148

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
-AADL-
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST–DRA/E-
B.P 62 SAID HAMDINE commune de BIR MOURAD RAIS-ALGER.
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions l'article N°40 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL/ DRAE**» informe l'ensemble des soumissionnaires au 2éme A.A.O **N°46/DRAE/AADL/2026 paru dans les quotidiens « le jeune indépendant et el khabar » du 17/03/2026 et la presse électronique « algériedirect et interlignes» du 19/03/2026**, portant sur la réalisation des **2500 logements (site 06)** location-vente en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis **SIDI HELLOU- commune de BOUDOUAOU wilaya de BOUMERDES. Programme location-vente AADL 03 Tranche 185 000 logement-zone 02, est infructueux**

Motif : aucun dépôt des offres

Le Jeune Indépendant du 14/04/2026 / ANEP 2616013136

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DAIRA DE TINDOUF
COMMUNE DE TINDOUF
Numéro d'identification fiscale (N.I.F): 001431039004061

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2026

La Commune de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Aménagement des cours pour 08 écoles premières répartie à 04 lots: Lot n° 01: ZOUBIR BOUADJAJ, SABER ABDELKADER, Lot n° 02: MECHATTI MOHAMMED, BENTALEB ABDELLAH,
Lot n° 03: MALEK BEN-NABI, EL-ARBI TEBASSI, Lot n° 04: CHIEKH BOUAMAMA, HASSIBA BEN-BOUALI
Les entreprises autorisé à soumissionner pour la réalisation des travaux objet l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale tous soumissionnaires de statut public ou privé résident sur le territoire algérien:
- qui dispose d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie quatre (04) et plus activité principale en bâtiment),
- Avoir la moyenne de chiffre d'affaire de 03 trois dernières années (2022.2023.2024) ou (2023.2024.2025) égale ou supérieur 40,000,000.00 DA justifie par les bilans comptables ou attestations fiscales C20 ou attestation des revenues, pour l'entreprise visée par les services concernés.
- Ayant avoir un projet d'aménagement des écoles primaires justifier par attestation de bonne exécution délivrer par les maitres de l'ouvrages publique durant les trois (03) derniers années. sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Tindouf (bureau d'équipement) - Contre paiement de : 4.000,00 DA pour le cahier des charges (Tel : 049371964).
Les offres seront déposées auprès de la commune de TINDOUF (bureau de secrétaire général) dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, contiendra trois (03) enveloppes séparées et fermées, la 1ère porte la mention «DOSSIER DE CANDIDATURE », la seconde « OFFRE TECHNIQUE » et la 3ième « OFFRE FINANCIERE » uniquement suivant le cas, comportant la mention suivante :

Le chargé de gestion des affaires de la commune de Tindouf, cité Ramadine.
« Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2026 » Aménagement des cours pour 08 écoles premières répartie à 04 lots:
Lot n°.....
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

Contenu des documents juridiques telles que détailles ci-dessus :
A/ Le dossier de candidature:
1. La déclaration de la candidature (remplie, signee, cachetée et datee) (eliminatoire)
2. La déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée)
3. Des copies des statuts et leurs modificatifs (pour les personnes morales).
4. Le dossier fiscal et parafiscal (mises à jour, l'extrait de rôle, CNAS, CASNOS et CACOBATH).
5. Le numéro d'identification fiscale NIF
6. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le contrat au nom de l'entreprise ou de la société.
7. Les bilans comptables ou attestations fiscales C20 ou attestation des revenues pour l'entreprise visée par les services concernés les trois dernières années (2022 2023 2024) ou (2023 2024 2025) (eliminatoire)
8. Liste des moyens materiels justifiée par des cartes-grises + assurance en cours de validité" avec un acte de location délivré par un notaire agréé valable à une année après le jour d'ouverture des plis en cas de location" pour le matériels roulant, et pour le matériels fixe sera justifier avec un pv d'huissier de justice datant de moins de trois mois avant le jour d'ouverture des plis
9. Liste des moyens humains justifiée par les certificats d'affiliation visée par les services CNAS ou CASNOS déclarant le personnel d'encadrement valable au la d'ale d'ouverture des offres +diplôme pour les cadres
10. Les références professionnelles justifient par des certificats de bonne execution visée par les maitres d'ouvrages publics. (éliminatoire)
11. Reçu de retrait de cahier des charges.
12. Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiments catégorie quatre (04) et plus (éliminatoire)
13. L'extrait de registre de commerce électronique dans la spécialité (eliminatoire)
B/L'offre technique:
1) La declaration à souscrire remplie, signée, cacheté, datée par le soumissionnaire (éliminatoire)
2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
3) Le présent cahier des charges paraphé remplie, signée, cacheté, datée par le soumissionnaire. (Portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté)
4) Planning de réalisation des travaux visé par le soumissionnaire
5) Le memoire technique explicatif remplie, signée, cacheté, datée par le soumissionnaire (éliminatoire)
C- L'offre financière
1) La lettre de soumission remplie, signée, cacheté datée par le soumissionnaire (eliminatoire)
2) Le bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté, datée par le soumissionnaire (éliminatoire)
3) Le Devis quantitatif estimatif remplie, signée, cacheté, datée par le soumissionnaire (éliminatoire)
REMARQUE: Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité.
Le service contractant qui obtient la transaction peut exiger les documents originaux de tous les documents soumis, à l'attributaire du marché.
les offres doivent être déposées à l'adresse suivante: la commune de Tindouf cité ramadhine (bureau de secrétaire général).
La duré de préparation des offres est fixée à (08) jours à compté de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 : 00H Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux. L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres a 12H15 au siège de la commune de Tindouf. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 98 jours à compter de la date l'apparition dans les journaux nationales ou BOMOP ou le journalisme électronique. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaire pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 14/04/2026 / ANEP 2616013213

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MEDROUSSA
COMMUNE DE MEDROUSSA
NIF : 098414025116533

Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales

N° :.172.. /2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de MEDROUSSA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, selon la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour la réalisation de l'opération suivante :

Réfection des établissements scolaires :
LOT N°01 : chauffage central à l'école primaire Harchaoui kadda Medroussa
LOT N°02 : L'étanchéité + chauffage central à l'école primaire Harchaoui cheikh Medroussa
LOT N°03 : ألواح عازلة (panneaux sandwich) à l'école primaire Khettal Abdelkader Medroussa

Les soumissionnaires doivent participer pour un seul lot

Les entreprises intéressées ayant les conditions suivantes :

- LOT N°01 : chauffage central à l'école primaire Harchaoui kadda Medroussa (Qualifiées dans le secteur Bâtiment comme activité principale de catégorie 04 et plus, et ayant réalisée deux projets de même nature)

LOT N°02 : L'étanchéité + chauffage central à l'école primaire Harchaoui cheikh Medroussa
(Qualifiées dans le secteur Bâtiment comme activité principale de catégorie 04 et plus, et ayant réalisée deux projets de même nature)
LOT N°03 : ألواح عازلة (panneaux sandwich) à l'école primaire Khettal Abdelkader Medroussa
(Qualifiées dans le secteur Bâtiment comme activité principale de catégorie 04 et plus, et ayant réalisée deux projets de même nature +chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieur du montant 60.000.000,00 DA)

-Toute offre ne répondant pas aux conditions d'éligibilité, sera rejetée.

Peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 7.000.00 DA auprès du bureau des marchés publics siège de la commune de MEDROUSSA.
Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes :
1- OFFRE DE Candidature :
- **Déclaration de probité dûment signée et datée à remplir selon le modèle joint.**
- **Déclaration de candidature à remplir selon le modèle joint**
- **Statut de l'entreprise pour les personnes morale**
- **Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes ont engagé l'entreprise**
- **Capacité professionnels : certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité Bâtiment activité principal catégorie (04) et plus en cours de validité**
- **Capacité financière : moyens financiers justifié par les bilans et les références bancaires.**
- **Capacité technique : moyens humains, matériels et références professionnelles**

2- OFFRE TECHNIQUE
- **La déclaration à souscrire dûment signée et datée à remplir selon le modèle joint**
- **Planning et délai des travaux signé par l'entreprise**
- **Le cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.**
- **tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé**

3- OFFRE FINANCIERE :
- **La lettre de soumission dûment signée,et datée. À remplir selon le modèle joint**
- **Le Bordereau des Prix Unitaires dûment signé par l'entreprise (Le BPU doit comporter les prix en lettres et en chiffres) écriture les chiffres en lettre est obligatoire.**
- **Le devis quantitatif et estimatif dûment signé par l'entreprise**

- les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de la saisine et en tout état de cause avant la publication de L'avis d'attribution provisoire du marché cité dans l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015

Les offres doivent parvenir sous TROIS ENVELOPPES cachetées adressées à Monsieur le président de l ' A.P.C

BUREAU DE MARCHE SIEGE DE LA COMMUNE DE MEDROUSSA

L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant uniquement la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir – l'intitulé de l'opération »

Les pièces demandées dans le cahier des charges doivent être mis dans 3 enveloppes :
1ere enveloppe contient la mention « offre de candidature »– 2eme enveloppe contient la mention « offre technique »– 3eme enveloppe contient la mention « offre financier »–

Il est précisé que les offres devront être déposées le 10 ème jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux et électroniques et BOMOP de 8h :00 à 12h :00 . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant en présences des soumissionnaires

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la commune de MEDROUSSA en séance publique le même jour de dépôt des offres à 13H :00 .

Les offres resteront valides pour un délai de 100 jours à compter de la date d'ouverture de plis.

Le Jeune Indépendant du 14/04/2026 / ANEP 2631006653

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino…

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche. En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité.

Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même.

Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.

OpenAI (ChatGPT) : des actions vont être vendues pour près de 6 milliards de dollars



Une transaction d'importance va avoir lieu du côté d'OpenAI. Et ces ventes d'actions vont représenter des milliards de dollars.

Au début du mois, on apprenait qu'OpenAI préparait une vente extrêmement importante d'actions de ses employés et ex-employés, une transaction qui pourrait porter sa valorisation à près de 500 milliards de dollars. Et les choses avancent vite, si l'on en croit cette nouvelle information.

Les salariés vont pouvoir vendre leurs actions

Il va y avoir de l'argent, beaucoup d'argent, sur le point de tomber dans les poches des salariés d'OpenAI, l'entreprise à l'origine de ChatGPT. En effet, selon une source de Reuters, les salariés (et ex-salariés) d'OpenAI cherchent à vendre des actions pour un montant total absolument exceptionnel, de près de 6 milliards de dollars. À cette heure, la valorisation de l'entreprise est estimée à environ 300 milliards de dollars. Comme déjà évoqué plus haut, à la suite de cette transaction, OpenAI devrait continuer à croître de manière très rapide, pour voir cette valorisation augmenter de près de 65%, et atteindre le niveau des 500 milliards de dollars.

Softbank parmi les acheteurs attendus

On sait qui sont les vendeurs, mais aussi qui seront les acheteurs. Toujours selon Reuters, on devrait compter parmi eux Thrive Capital, société de capital-risque spécialisée dans les investissements dans les logiciels et l'internet, Dragoneer Investment Group, ainsi que Softbank.
Ce dernier est particulièrement important. Le groupe japonais est en effet déjà un soutien financier majeur d'OpenAI, ayant participé à la levée de fonds de plusieurs dizaines de milliards de dollars annoncée dans les premiers mois de l'année.
Softbank est aussi le partenaire de la firme de Sam Altman dans le fameux projet Stargate présenté en grande pompe par Donald Trump juste après sa prise de poste à la Maison-Blanche. À ce jour, ChatGPT compte près de 700 millions d'utilisateurs hebdomadaires, à peine deux ans et demi après son lancement.

ChatGPT

UN AGENT conversationnel utilisant l'intelligence artificielle pour engager des conversations, répondre à des interrogations et générer du texte ou du code informatique. Créé par OpenAI, ChatGPT est un chatbot avancé propulsé par le modèle linguistique de dernière génération GPT-4.
En exploitant des technologies d'apprentissage en profondeur et d'intelligence artificielle, ce chatbot a la capacité de déchiffrer et de comprendre les demandes des utilisateurs. Grâce à son habileté à générer du texte de manière ingénieuse, ChatGPT offre des réponses adaptées et pertinentes, garantissant une interaction de chat fluide et une expérience utilisateur optimisée.

ChatGPT sort le modèle GPT-5

GPT-5, dernière évolution d'OpenAI, apporte des réponses plus rapides, précises et fiables, avec un meilleur raisonnement et moins d'erreurs. Multimodal et plus adapté au contexte, il améliore aussi la génération de code et l'analyse complexe. La fiche ChatGPT sera mise à jour très prochainement pour y intégrer ces avancées.

Qu'est-ce que ChatGPT ?

Vous avez entendu parler de ChatGPT ? C'est le modèle de langage développé par OpenAI qui révolutionne notre manière d'interagir avec les IA. Basé sur l'architecture GPT (Generative Pre-trained Transformer), ce chatbot ultra-performant comprend le contexte d'une conversation et génère des réponses pertinentes dans un style naturel. Pour atteindre un tel niveau de compétence, ChatGPT a été entraîné sur une quantité colossale de données textuelles provenant de diverses sources (livres, articles, sites web, etc.).
Cet apprentissage profond lui permet aujourd'hui d'exceller dans de nombreuses tâches liées au traitement du langage :
Répondre à des questions sur une multitude de sujets
Rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats
Traduire des langues avec aisance
Générer du code informatique de manière efficace
Que ce soit pour répondre à des questions sur une multitude de sujets, rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats, traduire des langues avec aisance ou encore générer du code informatique de manière efficace, ChatGPT assure ! Cette polyvalence en fait un outil précieux dans des domaines variés.

Les différents abonnements à ChatGPT

ChatGPT Gratuit. Avec l'arrivée de GPT-4o, OpenAI a revu son modèle économique qui est devenu bien plus généreux pour les utilisateurs gratuits. Désormais le chatbot permet aux utilisateurs d'accéder à de nombreuses fonctionnalités auparavant réservées aux abonnés. Il y a d'abord le nouveau modèle GPT-4o dont ils pourront profiter, même si sa disponibilité sera limité par un nombre de requêtes par heure.
Les GPTs, la connexion au web et l'upload d'images sont également disponibles aux utilisateurs non-payant bien que leur utilisation soit elle aussi conditionnée à cette limite de requêtes par heure. ChatGPT Plus/Team (20$/25$ par mois) Alors, que gagnent les utilisateurs à s'abonner à ChatGPT Plus ? Il y a tout d'abord la levée de la limite sur le nombre de requêtes ainsi qu'au GPT Builder qui permet de créer et modifier des GPTs avant de les mettre en ligne sur le GPT Store. Enfin, ChatGPT Plus donne droit de bénéficier des dernières fonctionnalités introduites par OpenAI avant tout le monde, ce qui n'est pas rien lorsque l'on sait que les nouveautés sont régulières et nombreuses, et qu'elles peuvent rester exclusives à ChatGPT Plus de longs mois.

Google corrige 6 nouvelles vulnérabilités dans Chrome

GOOGLE publie une mise à jour de sécurité pour Chrome. Elle corrige six vulnérabilités, dont trois permettent l'exécution de code arbitraire. La version 139.0.7258.127/.128 est disponible sur Windows, Mac et Linux.

Si vous utilisez Chrome, il est recommandé de vérifier votre version et de lancer la mise à jour dès maintenant. La mise à jour concerne principalement trois failles critiques. Elles touchent le moteur JavaScript V8, la bibliothèque vidéo libaom et le composant graphique ANGLE. Deux autres vulnérabilités présentent une gravité moyenne et affectent le sélecteur de fichiers ainsi que la mémoire libérée dans Aura. Google fournit des détails techniques et un journal des correctifs pour permettre à chacun de suivre les mesures appliquées à leur navigateur favori. Les utilisateurs et administrateurs peuvent ainsi prioriser l'installation selon la sensibilité des données traitées par leurs systèmes.

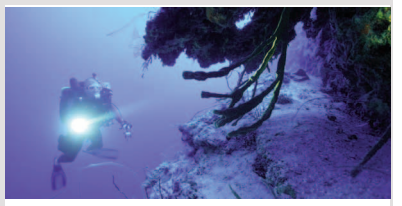


Les paresseux défèquent seulement une fois par semaine !



L'UN des plus grands mystères de la forêt tropicale est l'habitude de déféquer chez les paresseux. En effet, ces mammifères vivent dans les arbres et ne descendent qu'une fois par semaine et ce pour faire leurs besoins.
Les paresseux descendent rarement des arbres, parce que c'est un endroit sûr qui leur permet de se protéger des prédateurs. De plus, ces animaux et comme leur nom l'indique, consomment très peu de nourriture et d'énergie, ils se déplacent si rarement que les champignons et les algues poussent sur leur fourrure. C'est pour cela qu'ils n'ont besoin de déféquer qu'une fois par semaine. Mais pourquoi le faire au sol ?
Les feuilles des arbres que les paresseux mangent ne contiennent pas beaucoup de calories et de nutritions. Quand les paresseux défèquent au sol, les papillons profitent de l'occasion pour pondre leurs œufs dans les crottes, cela et aussi profitable pour les paresseux vu que les papillons alimentent en quelque sorte les algues dans leur fourrure, ce qui permettra à ces mammifères de compléter leur alimentation.

On a seulement exploré 5% des océans !



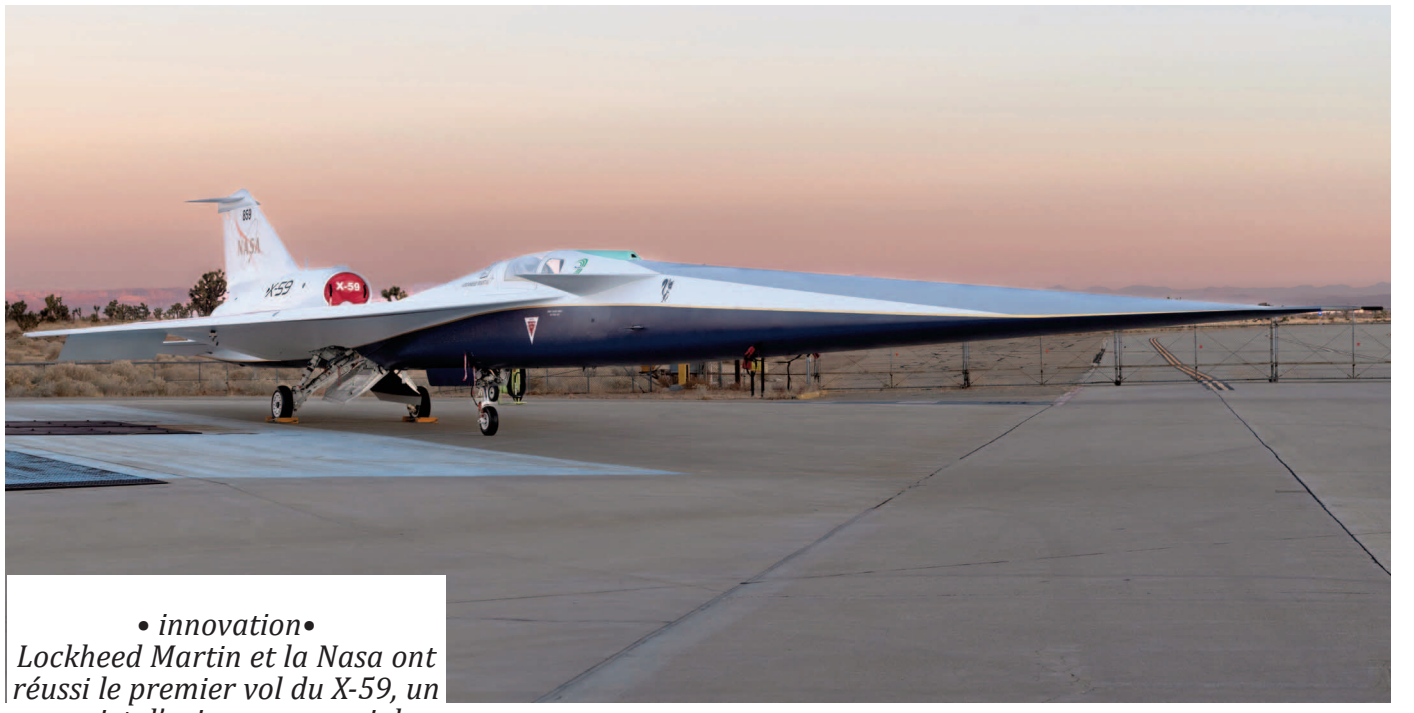
L'OCÉAN est si immense que nous avons à peine effleuré sa surface quand il s'agit de l'exploration.
En effet, l'océan représente 70% de notre planète et nous n'avons exploré que 5%, donc 65% de la terre n'ont pas été explorés jusqu'à aujourd'hui et cela veut dire que les cartes topographiques de Mars, de la Lune et de Vénus sont plus avancées que celle de la terre.
La raison pour laquelle nous avons vu si peu de nos océans est l'extrême difficulté de s'y rendre.
Dans l'océan profond il est presque impossible de survivre sans équipement spécialisé conçu pour résister à des différences de pression et de température démesurées.

Hippopotomonstrosesquippedaliophobie est la peur des mots longs !

IL Y A BEAUCOUP de phobies intéressantes mais aussi bizarres.
Comme par exemple la Dendrophobie qui est la peur des arbres ou la blennophobie qui est la peur de la boue, la néophobie qui est la crainte exagérée de tout ce qui est nouveau ou inconnu. Il y a aussi la phobie des mots trop longs qui a, parmi toutes les phobies, le nom le plus cruel et le plus ironique : Hippopotomonstrosesquippedaliophobie.

LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Qu'est-ce que le X-59, l'avion supersonique développé par la Nasa présenté comme ultrasilencieux ?



• innovation•
Lockheed Martin et la Nasa ont réussi le premier vol du X-59, un projet d'avion commercial hypersonique, dont le bruit au franchissement du mur du son serait réduit à celui « d'une portière qui claque »



Un peu plus de vingt ans après l'arrêt des vols du Concorde, les projets d'avions commerciaux supersoniques pointent à nouveau le bout de leur nez. Lockheed-Martin, en partenariat avec la Nasa, a réalisé le premier vol de son avion expérimental X-59 QueSST (Quiet SuperSonic Technology) le 28 octobre dernier. Le X-59 a décollé des installations Skunk Works, sur le site de l'US Air Force Plant 42 à Palmdale, en Californie, avant d'atterrir près du Centre de recherche en vol Armstrong de la NASA à Edwards.
Ce programme ambitionne de faire passer la vitesse supersonique (Mach 1 soit environ 1.200 km/heure) à cet avion sans générer de « bang » caractéristique d'un avion qui franchit le mur du son. Un bruit qui peut atteindre jusquà 110 dB, incompatible avec le survol de zones habitées.
Un nez qui représente un tiers de l'appareil
Comparable au bruit d'une explosion ou du tonnerre, le bang supersonique est à ce jour l'un des principaux obstacles au vol commercial supersonique au-dessus des terres. Il est provoqué par les ondes de choc qui s'accumulent sur le nez et les ailes et qui, lorsque l'avion atteint environ 1.200 km/heure, sont violemment propulsées vers le sol.
« Lorsqu'un bateau va vite, une vague d'étrave se forme à l'avant, et une autre vague à l'arrière, explique à 20 Minutes Bertrand Vilmer, ingénieur en aéronautique et ex-pilote d'essai expérimental. En l'air, c'est un peu la même chose. L'idée avec le X-59, c'est donc d'aller vite en ne formant qu'une petite vague d'étrave, et surtout que la vague à l'arrière ne s'additionne pas avec celle de l'avant. Pour cela, les concepteurs comptent beaucoup sur les effets de forme. »
Grâce à son fuselage effilé, dominé par un nez très long, le X-59 pourrait en quelque sorte étaler ces ondes, ce qui permettrait de réduire ce son à quelque 75 dB, soit l'équivalent « du bruit d'une portière qui claque », indique Lockheed Martin. Autre particularité : en raison de la longueur du nez, qui représente un tiers de l'appareil, le cockpit est dépourvu de vision frontale directe. Le pilote voit ainsi son environnement restitué sur écran à l'aide de caméras haute définition.
« Si l'objectif est de réaliser, pour démarrer, des vols commerciaux supersoniques sur le marché intérieur des Etats-Unis, il est probable que la première réticence de la Federal Aviation Administration (FAA) portera en effet sur ces questions de bruit supersonique, il est donc normal qu'ils cherchent à résoudre ce problème en premier lieu » analyse Bertrand Vilmer. Mais attention, ajoute-t-il, « ce n'est pour l'instant qu'un prototype ».
« Avec un prototype, vous faites un peu ce que vous voulez, mais la forme de l'avion sera-t-elle compatible avec un avion de ligne, qui doit donc emporter des passagers ? Et il faudra certifier l'appareil, c'est tout à fait différent de la phase d'expérimentation ».

Le moteur, « point critique d'un avion supersonique »

Par ailleurs, « de multiples problématiques se posent », enchaîne l'expert, « à commencer par le moteur, qui est le point critique d'un avion supersonique ». Il glisse au passage que « les défaillances du moteur Olympus anglais ont davantage été à l'origine de l'arrêt du Concorde que la problématique du bruit de son vol supersonique, qui s'effectuait essentiellement au-dessus de l'Atlantique et à haute altitude [le Concorde évoluait à Mach 2, entre 16.000 et 18.000 mètres] ».
Le premier vol du X-59 de Lockheed Martin, développé avec la Nasa, a eu lieu le 28 octobre 2025. Grâce à son fuselage effilé dominé par un nez très long, le X-59 permettrait une meilleure propagation des ondes de choc, ce qui atténuerait fortement le bruit au-delà du mur du son, qui reste une contrainte pour les vols au-dessus des zones habitées.
L'expert aéronautique Bertrand Vilmer prévient que ce n'est pour l'instant « qu'un prototype » et que de nombreuses problématiques doivent être résolues avant d'envisager d'en faire un véritable avion commercial.Plus de vingt ans après l'arrêt du Concorde, la question des vols commerciaux supersoniques se pose à nouveau aux Etats-Unis, où Donald Trump demande à lever leur interdiction au-dessus du territoire américain, pour favoriser les projets en cours.
« Le bruit du Concorde posait surtout problème à son décollage, en raison de la postcombustion des moteurs, et à son atterrissage, explique Bertrand Vilmer. Quel bruit fera cet avion durant ces deux phases critiques ? Sera-t-il compatible avec les normes sonores des aéroports ? Aura-t-il besoin de longueur de piste particulière ? On n'en sait rien pour le moment. »
Le premier vol du X-59 n'a pas encore permis d'aborder ces problématiques puisqu'il s'agissait d'une première phase d'essais, pour évaluer plusieurs systèmes critiques comme la stabilisation, l'instrumentation, le pilote automatique, les systèmes de contrôle et les données de vol.
Le prototype a volé pendant une heure à une vitesse d'environ 386 km/h à une altitude d'environ 3.658 mètres, alors qu'il doit dépasser les 16.000 mètres en vol de croisière. « Lors des vols d'essai suivants, le X-59 montera en altitude et augmentera sa vitesse, jusqu'à dépasser celle du son » annonce la Nasa.

Vers une levée de l'interdiction de survol des Etats-Unis par des vols supersoniques ?

Cette expérimentation intervient alors que se pose, aux Etats-Unis, la question de relancer des vols commerciaux supersoniques, 22 ans après l'arrêt du Concorde qui pouvait relier Paris à New York en 3h30. Et pour cela, Donald Trump a signé le 6 juin dernier un décret ordonnant à la FAA de lever l'interdiction des vols supersoniques au-dessus du territoire américain - en vigueur depuis plus de cinquante ans - dans un délai de 180 jours, pour les appareils ne produisant pas de bang perceptible.
La FAA doit par ailleurs publier une règle finale de certification du bruit des avions pour ce type d'opérations dans un délai de deux ans.
Le président américain souhaite ainsi revenir sur « des décennies de réglementations étouffantes [qui] ont freiné les progrès » en matière de vols supersoniques. Et faire avancer des projets comme celui de Boom Supersonic, qui a fait voler un démonstrateur, XB-1, en début d'année. Celui-ci doit prochainement faire place à l'Overture, un avion destiné à transporter d'ici à 2029 entre 64 et 80 passagers à une vitesse maximale de Mach 1.7 - soit deux fois la vitesse actuelle des avions commerciaux – , sur plus de 600 liaisons dans le monde.
Son rayon d'action maximum devrait être de 7.867 kilomètres, et il devrait pouvoir rallier Miami à Londres en moins de cinq heures (environ 8h30 actuellement).

Pêche, rituels et algues : comment les Vezo s'adaptent aux bouleversements climatiques à Madagascar

Un vrai Vezo, dit-on, passe plus de temps dans l'eau que sur terre. Dans le sud-ouest de Madagascar, le long du littoral de l'une des régions les plus pauvres et les plus reculées de l'île africaine, ce peuple de pêcheurs aux origines lointaines continue à entretenir son mode de vie ancestral, en symbiose avec la mer. Envers et contre tout.

C'est un décor de rêve pour une fin théâtrale. Dans la lumière rase d'une fin d'après-midi, sur l'îlot malgache de Nosy Ve, quelques dizaines de villageois sont assis face à la mer, au pied d'un arbre trapu caressé par les derniers rayons du soleil. Devant eux, des petites tables bringuebalantes posées sur le sable accueillent des bouteilles d'alcool et de soda, une vieille maquette de chalutier à la coque blanche et verte, ainsi qu'une cabane miniature bricolée en planches de bois, appelée "maison des esprits". Une chèvre patiente à proximité.



Les Vezos dépendent des ressources qu'ils tirent de l'océan

Natana Kipake, 76 ans, le chaman du village, qui le reste du temps est assis sur la plage à fumer ses cigarettes, se lève et commence son office. Vêtu d'un polo et d'un bermuda, il entame une curieuse chorégraphie, rythmée par d'obscurs marmonnements et invocations. À ses côtés, des femmes jouent du tambour et entonnent des chants lancinants. Puis, Hosoanay, le fils de Natana, s'empare de la chèvre et l'égorge au-dessus d'un trou creusé dans le sable. Il étale son sang sur la fameuse maison des esprits, avant d'en verser une partie dans un bol placé à l'intérieur. L'animal sera ensuite passé au barbecue et partagé entre les villageois. Son sacrifice n'aura pas été vain : cette cérémonie tromba, typiquement malgache, sert à demander aux esprits des ancêtres la prospérité et la santé pour l'année 2025, qui débute ce jour-là. Ce qui signifie surtout ici une pêche abondante.

Le chaman Natana Kipake et son fils, Hosoanay, sont des Vezos, un peuple du sud-ouest de Madagascar, l'une des zones les plus sauvages et déshéritées d'un pays parmi les plus pauvres au monde. Ils seraient actuellement un peu plus de 15 000 à vivre de l'océan, selon une estimation de l'ONG Blue Ventures. Le coeur de leur territoire se situe entre les villes de Toliara (ou Tuléar) et de Morombe. Pour subsister, les Vezos dépendent des ressources qu'ils tirent de l'océan, avec lequel ils entretiennent une fascinante symbiose. Tout dans leur monde, des maisons aux murs en coquillages broyés jusqu'aux filets de pêche qu'ils bichonnent tels des trésors, est ancré dans la mer.

Aujourd'hui, ces maîtres de la survie et de l'autosuffisance s'efforcent de maintenir leur mode de vie ancestral dans une nature toujours plus fragilisée. Avec une résilience et un sens de l'adaptation qui forcent l'admiration – et parfois avec un petit coup de pouce du chaman.

600 Vezos issus du même clan

Le périple pour les rencontrer débute à Toliara. L'ancienne cité coloniale française, avec son plan en damier et ses boulevards Lyautey et Gallieni, est la seule grande ville du sud-ouest malgache. Son aéroport en fait un passage obligé pour s'aventurer dans la région. La route vers le nord, d'abord bitumée, longe les eaux brillantes du canal du Mozambique. Puis, deux options : longer la côte, ou passer par l'intérieur, par un axe filant entre les maisons en terre et les troupeaux de zébus divaguant sur la chaussée, qui devient une mauvaise piste bordée de cactus et d'herbe rase en approchant de Morombe.

Dans les deux cas, il faut une bonne journée de trajet pour rejoindre le village vezo d'Andavadoaka. Il est 21 heures et les lumières s'éteignent : la localité coupe le courant le soir. Les rares passants sont munis de lampes de poche. Au petit matin, dans l'éclat doré de l'aurore, les pirogues glissent sur la mer azur, leurs voiles gonflées par la brise. En trente minutes, on atteint l'île de Nosy Ve, un havre sablonneux peuplé de 600 Vezos, tous issus du même clan.

Hosoanay Natana et son épouse Soa Nomeny, environ 45 ans tous les deux – ils ne connaissent pas leur date de naissance — hébergent leurs visiteurs dans une hutte au toit herbeux. Au loin, des bavardages d'enfants résonnent dans l'air empli de l'odeur de la mer et du poisson séché. L'île compte peu de personnes âgées – Natana, le chaman, fait exception. Hosoanay l'explique par la magie noire : des villageois jaloux de leurs voisins auraient tendance à leur jeter des sorts, ce qui ferait que beaucoup de gens meurent jeunes. À ses côtés, son neveu, Michel Strogoff, dit Goff, un ancien chasseur de requins de 35 ans reconverti en vidéaste et défenseur de l'environnement, qui vit aujourd'hui sur l'île touristique de Nosy Be, dans le nord de Madagascar, avance des motifs plus crédibles pour un esprit rationnel : le faible accès aux soins, le recours excessif à la médecine traditionnelle. Et les fortunes de mer. Chavirages, accidents d'apnée, et même attaques de requins : dans sa famille, on ne compte plus les disparus des profondeurs, confie-t-il sans quitter son sourire contagieux.

Mais ici, la mer est surtout une source de vie. Ce matin, après quelques gorgées de ranovola, une boisson chaude malgache à base de riz brûlé, il est temps pour Hosoanay et les siens de partir à la pêche. Dans sa longue embarcation de bois à la coque rouge et noire, munie d'un balancier sur un seul côté, qui suffit à la stabiliser, il commence par bénir le filet en l'arrosant d'un rhum dans lequel trempe une amulette. Puis l'embarcation quitte le rivage à la seule force du vent et des pagaies, jusqu'à un récif immergé à une heure de là, où attend un autre bateau. Très vite, la pêche commence.

Les hommes manient le filet très jeunes

Dans l'eau, deux plongeurs surveillent les poissons et les courants, criant des instructions : "Jette le filet ici ! Les barracudas vont par là !" Les deux pirogues cernent leurs proies et referment peu à peu le filet sur elles. Une fois les poissons piégés, les pêcheurs descendent en apnée à une dizaine de mètres de fond, les saisissent à pleines mains et les remontent à la surface. L'énergie, la vitesse et la coordination des Vezos, taillés comme des athlètes, sont impressionnantes. Il faut dire qu'ils commencent jeunes : pendant que les hommes manient le filet, les pagaies sont tenues par deux garçons âgés d'à peine 12 ans, déjà rompus à la manoeuvre des bateaux.

Avec plus de 100 kilos de poisson, soit une pirogue bien remplie, la récolte est correcte. Mais les Vezos savent que dans un bon jour, ils peuvent attraper le triple. Ils complètent donc par une partie de pêche au harpon. "Nos ancêtres nous ont appris plusieurs techniques de pêche, raconte Hosoanay. Si l'une ne suffit pas, nous passons à l'autre. Nous sommes entraînés à survivre dans cet univers aquatique, et à mettre de quoi manger dans nos assiettes !"

De retour sur l'île, c'est l'heure d'un copieux repas – riz, poisson cuit dans son jus, haricots blancs, tomates, oignon, ail et huile –, préparé par les femmes. Celles-ci ne s'attablent pas avec les hommes, pas plus qu'elles ne participent à la pêche en mer. Chez les Vezos, chaque sexe est assigné à des tâches bien définies. Pendant que les hommes voguent sur les pirogues, leurs mères, filles et épouses restent sur la terre ferme, à s'occuper des enfants et des corvées domestiques. Pour se nourrir pendant la journée, elles partent débusquer poulpes et oursins à marée basse. À la pointe sud de l'îlot, Soa Nomeny s'avance dans l'eau jusqu'à la taille et repère vite un poulpe tapi dans un trou. "C'est là qu'ils se cachent en général", dit-elle en visant l'animal avec son harpon. Le céphalopode disparaît dans un nuage d'encre. Pas découragée, Soa en déniche deux autres dans l'heure. "Nous n'avons pas le choix, pour manger, nous dépendons de ce que nous donne l'océan", rappelle-t-elle.

La pêche excessive raréfie le poisson

C'est vrai aussi pour les hommes. Une règle, chez les Vezos, est de ne consommer que les prises du jour. Au retour des bateaux, elles sont partagées entre les pêcheurs. Le surplus, lui, est salé et séché, puis vendu à Nosy Ve ou Andavadoaka. L'argent obtenu sert à acheter des denrées comme du thé ou du riz, du matériel coûteux tel que des batteries solaires, et à épargner pour les temps difficiles.

Mais cette vie tournée vers l'océan est moins facile qu'auparavant. Alors qu'elle prépare le déjeuner, à l'ombre d'une petite hutte lui servant de cuisine, Soa confie l'inquiétude qui grandit dans la communauté : les poissons se font plus rares. "Autrefois, il y en avait plein près de nous, raconte-telle. Maintenant, il faut aller plus loin pour les attraper." Les pêcheurs, il y a encore dix ou quinze ans, n'auraient pas eu besoin de naviguer une heure pour trouver leur pitance. «L'océan n'est plus le même, appuie Hosoanay. Avant, les petits poissons, comme les sardines et les varilava [une sorte d'anchois], étaient nombreux près de la côte, attirant d'autres espèces plus grosses. Désormais, ils sont là où c'est plus profond et on a plus de mal à pêcher.» Les coupables ? Une pêche excessive, liée à l'accroissement de la population et aggravée par les bateaux de pêche industriels, malgaches ou étrangers, qui opèrent dans les eaux fréquentées par les Vezos. Mais aussi le dérèglement climatique, qui réchauffe l'eau et abîme les récifs, dégradant l'habitat des poissons.

Une migration vers de nouveaux sites de pêche plus abondante

Pour s'adapter, certaines familles comptent sur l'esprit nomade qui a toujours poussé les Vezos à partir en quête de nouveaux sites de pêche. C'est le cas des habitants d'un minuscule hameau d'une douzaine d'habitations, à 40 kilomètres au sud d'Andavadoaka, au pied des dunes de Bevohitse. Un lieu d'une beauté hypnotique, où les collines de sable blanc tombent dans l'eau turquoise de l'océan Indien. Une bordée de pirogues sont alignées sur la grève. C'est l'après-midi, et les Vezos rentrent de la pêche. Pour l'instant, disent-ils, ils ont ici largement de quoi remplir leurs filets – et leurs estomacs. Mais eux aussi constatent que les prises sont moins abondantes qu'avant. Heureusement, s'ils devaient un jour abandonner ce coin de paradis, ils ne seraient pas démunis.

En effet, de mars à novembre, hors de la saison des cyclones, la moitié d'entre eux nomadise déjà en pirogue sur la côte occidentale de Madagascar, s'installant pour quelques jours ou mois sur des îlots ou des bancs de sable, selon la ressource disponible aux alentours. Leurs pérégrinations peuvent les mener jusqu'au nord-ouest de l'île, à 1 100 km de là.

Outre le poisson, ils traquent aussi certains requins (pour leurs ailerons), les concombres de mer et d'autres créatures qu'ils vendent à bon prix à des intermédiaires sur la côte, pour le marché chinois. Grâce à ces migrations, explique Goff, ces Vezos peuvent mettre un peu d'argent de côté, pour améliorer leur maison ou scolariser leurs enfants. En quête d'une vie meilleure, certains finissent par quitter leur village pour s'établir par exemple à Toliara, avec un job "normal". Même si, dit Goff, "si tu travailles à terre, tu n'as plus de Vezo que le nom".

La culture des algues, une alternative à la pêche traditionnelle

À Ambatomilo, au sud de Bevohitse, les Vezos ont trouvé une autre réponse à la baisse du stock de poisson. En 2010, a été créée ici une "aire marine gérée localement" (LMMA en anglais), un mode de gestion durable des ressources par la communauté locale en plein essor ces vingt dernières années sur les côtes malgaches, y compris en territoire vezo. En guise d'alternative à la pêche traditionnelle, un nombre grandissant de pêcheurs se convertissent à la culture des algues. Madagascar en exporte de plus en plus, à destination des industries alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques, friandes des carraghénanes, les agents gélifiants contenus dans ces végétaux marins.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Angine de poitrine : symptômes, Femme, vit-on longtemps avec ?

Une sensation de serrement au niveau de la poitrine lors d'un effort est un des symptômes d'alerte d'une crise angine de poitrine aussi appelée "angor'. Attention, les symptômes sont parfois plus atypiques chez la femme.



L'angine de poitrine ou "angor" provoque une douleur dans la poitrine derrière le sternum. Ce symptôme peut survenir dans les moments où le cœur a besoin de plus d'oxygène (effort, émotion comme le stress, digestion etc). Les crises d'angor stables se distinguent des crises d'angor instables. Le diagnostic est posé par le médecin traitant et un cardiologue. Le traitement dépendra de la cause.

Définition : c'est quoi une angine de poitrine ?

L'angor, appelé aussi "angine de poitrine" est une atteinte des artères coronaires du cœur qui ne lui apportent pas l'oxygène nécessaire pour fonctionner correctement. Ce manque d'apport essentiel est à l'origine d'une souffrance cardiaque. Il peut conduire à l'infarctus. On distingue :

► l'angine de poitrine stable (ou angor stable ou maladie coronaire) pour laquelle les caractéristiques n'évoluent pas au fil du temps (même cause, même intensité, même durée). Elle survient pendant un effort et disparait à son arrêt.

► et l'angine de poitrine instable, plus grave. Elle correspond à un stade plus avancé avec des crises survenant même au repos, souvent plus fréquentes et plus longues. L'électrocardiogramme, l'échographie, la scintigraphie et la coronarographie permettent de confirmer le diagnostic. Cette angine de poitrine instable est considérée comme une menace d'infarctus du myocarde (on parle de syndrome coronaire aigu) et impose une hospitalisation en urgence dans une unité cardiologique.

Infarctus du myocarde : définition, signes d'une crise cardiaque

L'infarctus fait généralement référence à l'infarctus du myocarde, le muscle du cœur. Néanmoins, un infarctus peut toucher n'importe quel organe vascularisé du corps dès que la circulation artérielle qui "nourrit" les cellules de cet organe est interrompue. Définition, causes, symptômes, bons gestes... Zoom sur l'infarctus.

Quels sont les symptômes de l'angine de poitrine ?

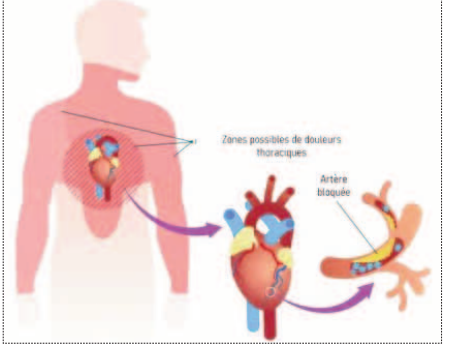
Aux premiers stades, une douleur dans la poitrine derrière le sternum apparaît uniquement lors de l'effort, de la digestion ou d'une émotion, des moments où le cœur nécessite davantage d'oxygène. La douleur est dite "angineuse", c'est-à-dire qu'elle correspond à un serrement en étau à l'arrière du sternum avec des irradiations possibles dans le bras ou dans l'épaule, accompagnée parfois d'une toux. Si l'obstruction des coronaires s'accroît, les symptômes peuvent survenir au repos, c'est l'angor instable qui peut être un signe précurseur d'un infarctus du myocarde.

Quels symptômes chez la femme ?

Les symptômes d'une crise d'angine de poitrine diffèrent d'un individu à l'autre. Chez la femme particulièrement, ils peuvent être "atypiques" et se traduire par des symptômes respiratoires et/ou digestifs au premier plan.

Quelles sont les causes d'une angine de poitrine ?

L'angine de poitrine est provoquée par un rétrécissement du calibre des artères qui va freiner le flux sanguin qui arrive au cœur. La cause la plus fréquente est l'athérosclérose, c'est-à-dire la formation de plaques d'athéromes à l'intérieur des artères coronaires à cause des facteurs de risques cardiovasculaires : tabac, surpoids, sédentarité, hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie et les antécédents familiaux. Cependant, certaines crises d'angor peuvent aussi être en lien avec des spasmes des artères coronaires qui entraînent une constriction suffisante pour diminuer le débit sanguin dans ces vaisseaux comme dans le cas de l'angor de Prinzmetal dont l'origine est inconnue.



Peut-on vivre longtemps avec une angine de poitrine ?

Oui mais à condition d'être suivi régulièrement par le médecin et de surveiller son hygiène de vie. Sans cela, l'angine de poitrine conduit à l'infarctus du myocarde.

Ce risque est majoré s'il s'agit d'un angor "instable" (voir plus bas). Dans ce cas, l'hospitalisation doit se faire en urgence. Pour prévenir la crise d'angor, il faut contrer l'athérosclérose (phénomène qui bouche les artères et prive le coeur de sa bonne oxygénation).

Ainsi :

Réduire son poids si on est en surcharge pondérale (à voir avec le médecin)

Supprimer le tabac

Traiter l'hypertension artérielle si elle est présente

Corriger son taux de cholestérol s'il est trop élevé - Suppression du tabac - Correction d'une HTA - Maintien du cholestérol

"Grâce aux différents traitements (contrôle des facteurs de risque, médicament, pontage...), la douleur d'angine de poitrine peut disparaître et une vie tout à fait normale – active voire même sportive (mais pas n'importe quel sport ni n'importe comment).

Diagnostic : quels tests faire en cas d'angine de poitrine ?

Le bilan d'une douleur thoracique est réalisé par le médecin traitant, en coordination avec un cardiologue. Les examens habituels comprennent :

un bilan sanguin (hémogramme, ionogramme, glycémie, bilan lipidique et rénal) ;

un électrocardiogramme (ECG) au repos, réalisé si possible pendant ou juste après un épisode douloureux d'angine de poitrine ;

une échocardiographie transthoracique de repos ou une IRM si l'échographie n'est pas réalisable. Elle élimine les autres causes de douleurs (anomalie d'une valve, maladie du muscle cardiaque, péricardite, fissure de l'aorte), analyse les mouvements du cœur et calcule la fraction d'éjection du ventricule gauche (recherche d'une insuffisance cardiaque).

Parfois une radiographie du thorax est prescrite si le médecin suspecte une maladie pulmonaire pouvant expliquer les symptômes (pneumonie par exemple). Des examens spécifiques, appelés tests d'ischémie, sont réalisés de façon adaptée à chaque cas :

une épreuve d'effort : ECG d'effort, échocardiographie d'effort ou de stress ;

une scintigraphie ou IRM de stress...

En cas d'urgence, une coronarographie peut être réalisée. Cet examen peut être nécessaire pour identifier directement les sténoses des artères coronaires (zones rétrécies).

Test d'effort : comment ça se passe, durée, où le faire ?

Le test d'effort est un examen qui mesure la réaction du cœur pendant une activité physique soutenue via un électrocardiogramme. Il est particulièrement indiqué après 50 ans, si vous souhaitez reprendre une activité sportive ou si vous avez des facteurs de risque cardiaques. Comment s'y préparer et comment ça se passe ?

A quel âge est-on le plus à risque de faire une angine de poitrine ?

Le risque d'angine de poitrine augmente progressivement en fréquence avec l'âge. Elle concerne davantage les hommes plus de 50 ans, en particulier les fumeurs, souffrant de diabète, d'un excès de cholestérol, d'hypertension artérielle ou d'obésité.

Athérosclérose : définition, traitement, conséquences

L'athérosclérose est une forme de vieillissement des artères. C'est la principale responsable des maladies cardiovasculaires et la première cause de mortalité dans les pays industrialisés.

Comment traiter l'angine de poitrine ?

Les traitements de l'angor peuvent être initialement médicamenteux, mais à des stades avancés, l'angioplastie ou le pontage coronarien deviennent indispensables. Le traitement consiste en l'administration de dérivés nitrés (Lénitral ou trinitrine). Il est important de distinguer la douleur angineuse de la douleur rencontrée en cas d'infarctus du myocarde qui ne cède pas à l'administration de trinitrine et qui nécessite une prise en charge en urgence. En cas d'angor instable, le traitement de base est connu sous l'acronyme BASIC : Bétabloquants, Antiagrégants plaquettaires, Statines, Inhibiteurs de l'enzyme de conversion et Correction (alimentation, réduction des facteurs de risque).

Angioplastie : durée, convalescence après la pose d'un stent

Réalisée dans le cadre de la prise en charge de la maladie coronarienne, l'angioplastie permet de dilater les artères coronaires rétrécies ou sténosées pour maintenir leur perfusion. Elle a connu plusieurs révolutions technologiques au cours des 30 dernières années et constitue une alternative au pontage coronarien.

République Algérienne Démocratique & Populaire

WILAYA : Ain – Temouchent
DAIRA : El-Amria
COMMUNE : EL MESSAID
NIF : 46 28 00 426 21 08

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacité minimales

N : 03/2026

La commune de El-MESSAID lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2026 pour le projet*: Etude Et Suivi Et Réalisation D'extension Quartes (04) Classes A L'école Cherrak Mohamed A El Messaid (Réalisation)*

conditions de participation :

Les établissements disposant des capacités minimales et souhaitant participer à cet appel d'offres doivent se rapprocher du bureau du Secrétaria général de la commune d'el Messaid pour retirer le cahier des charges, moyennant le paiement d'une somme de sept mille cinq cents dinars algériens(7 500,00 DZD), non remboursable, auprès du trésorier intercommunale d'EL AMRIA.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie, datée, tamponnée et signée
- Déclaration de probité remplie, datée, tamponnée et signée.
- Copie des statuts de la société si nécessaire.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise ;
- les bilans financiers des trois dernières années(2022,2023,2024), certifiée par les services des impôts et préparée par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé.
- Registre de commerce.
- Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec calendrier de paiement respecté et signé par les services des impôts.
- C20 signé par les services des impôts
- Attestation de mise à jour **CNAS -CASNOS** et **CACOBATH** en cours de validité.
- Numéros d'immatriculation fiscale.
- Attestation de solvabilité bancaire de l'entreprise en cours de validité.
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires

/Capacités professionnelles :

Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale travaux de bâtiments catégorie trois (03) et ayant réalisé 02 références professionnelles des projets de même nature

Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution le maître de l'ouvrage public.

/ Capacité techniques : moyens humains et matériels

Pour l'encadrement : justifier par copies des diplômes, l'attestation d'affiliation a la **CNAS** en cours de validités le jour de l'ouverture des ou contrat d'insertion des diplômes (**CID**) contrat de travail aidé (**CTA**) en cours de validité et la d'attestation d'affiliation a la **CNAS** en cc de validité le jours de l'ouverture des plis et attestation de travail signe par l'employeur.

Pour les ouvriers : justifier par attestation d'affiliation en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.

Liste de moyens matériels : matériels roulants : doit être justifiés par les cartes grises et les assurances en cours de validité le jour l'ouverture des plis prouvant les propriétés du matériel.

Copie de la liste des moyens matériels dument justifiées par un rapport d'huissier de justice + cartes grise attestation d'assurances en cours validité pour les matériels roulant et PV d'expertise pour le matériel non roulant de l'année en cour.

2- Offre technique :

La déclaration à souscrire remplie à la main, datée, cachetée, et signée

un mémoire technique justificative

Cahier des charges signé et paraphé, portant à la dernière page la mention manuscrite **« lu et accepté »**

3- Offre financière :

La lettre de soumission. Remplie en lettres claires, datée, cachetée, et signée

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; rempli, signé, daté cachetée

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; rempli, signé, daté et cachetée

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe anonyme portant trois autres enveloppes : une enveloppe pour le dossier de candidature, une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Les trois enveloppes sont placées dans une enveloppe extérieure anonyme sur laquelle doit être inscrit :

Annonce d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 03/2026, à n'ouvrir que par le commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, en mentionnant l'intitulé de l'opération.

tude Et Suivi Et Réalisation D'extension Quartes (04) Classes A L'école Cherrak Mohamed A El Messaid (Réalisation)

À déposer à Monsieur **Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de El-MESSAID.**

Les soumissions doivent être préparées dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés publics (Bomop) ou dans la presse électronique en arabe ou en langue étrangère. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai imparti pour la préparation des offres, de 8h00 à 13h55. L'ouverture des plis aura lieu à 14h00 le même jour Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. Cet avis vaut convocation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis au siège d'APC de Massaïd.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

N.I.F: 098432019001238

OPERATION N°: N1 051 093 01 4832 000 032 19 003

INTITULE DE L'OPERATION : REALISATION, EQUIPEMENT ET ELECTRIFICATION DE 6000 ML DE FORAGES POUR RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DE: EL BAYADH, EL ABDIODH S/C, KEF LAMAR, SIDI TIFFOUR, BOUALEM, SIDI AMAR, ARBAOUAT MEHARA, STITTEN, EL KHEITER ET TOUSMOULINE AVEC ADDUCTIONS SUR 20 000 ML.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La Direction l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh, lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

- LOT N°06 : Equipement électromécanique du forage « Sidi Amar » avec la réalisation d'un abri et d'une clôture de protection -Commune de Sidi Amar-

Condition d'éligibilité

- 1) Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie minimale Trois (03) activité principale : Hydraulique.
- 2) Avoir réalisés au moins un équipement électromécanique et un abri (justifier par une ou plusieurs attestations de bonne exécution établis par un maitre d'ouvrage publique.
- 3) Avoir un chiffre d'affaire moyen pendant les trois dernières années supérieur ou égale à = 8.000.000,00 Da

- **NB: - Le délai de réalisation doit être inférieur ou égal à Deux (02) Mois. Si le soumissionnaire propose un délai supérieur au délai mentionné ci-dessus, son offre sera rejetée.**

- **Chaque soumissionnaire avoir un plan de charge (marché, contrat, attribution) avec la direction de l'hydraulique sera éliminé automatiquement**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux sur présentation de l'original du certificat auprès de la Direction de **l'hydraulique (Bureau des Marchés) cité les pins El-Bayadh.** Les offres doivent être accompagnées des pièces et les documents en cours de validité.

I –Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- La déclaration de probité. dûment remplie et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et classification professionnelle catégorie minimale Trois (03) activité principale : Hydraulique
- Dossier fiscal et parafiscal en cours de validité (Extrait de rôle, mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH), N° d'identification fiscal (NIF)
- Registre du commerce électronique au service concerné.
- Bilans financiers des trois dernières années.
- La liste de matériel dûment justifiés (factures ou PV de constatation pour le matériel fixe ou carte de mise en circulation et assurances pour le matériel roulant)
- Références professionnelles en travaux similaires délivrés par les différents maîtres de l'ouvrage.
- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par la DAS ou CASNOS pour les gérants.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux par les sociétés année considéré

II – Offre Technique comprend :

La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».

-Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation.

-Mémoire technique justificatif

III – Offre financière Comprend :

Lettre de soumission dûment remplie et signée le cas échéant avec un rabais.

-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

- -Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).).

Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remises dans trois (3) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée, cachetée et anonyme et ne comportera que la mention **«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»**

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales portant :

- LOT N°06 : Equipement électromécanique du forage « Sidi Amar » avec la réalisation d'un abri et d'une clôture de protection -Commune de Sidi Amar-

Et déposés auprès de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh (Bureau des marchés), sis cité les pins El-Bayadh, le dernier jour de la durée de préparation des offres avant quatorze heures **(14H00)**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de préparation des offres est fixée à **Dix jours (10 jours)** à compter de la 1ère parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. L'ouverture des plis sera effectuée le jour correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à quatorze heures **(14h00)** en séance publique au siège de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois mois et dix jours (03 mois et 10 jours) à compter de la date de la première parution.

L'OFFRE LE MOINS DISANT SERA RETENUE PARMI LES SOUMISSIONNAIRES PRES QUALIFIES.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE BAB EL ASSA
COMMUNE DE BAB EL ASSA
NIF: 098413185108820

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N: 03/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bab El Assa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivants:

Lot 01 : extension et rénovation du réseau d'assainissement à la localité Bab el Aassa-Centre, Sellam, Auled Silimane, Taadamet et village chahid Achamoui Bachir

Lot 02 : extension et rénovation du réseau d'AEP à localité Bab El Aassa-Centre, Sellam, Allouanet Taadamet

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de des marchés publics ,contras et programme de la commune de bab el assa bureaux 1er étage contre paiement de la somme de **10 000,00** DA.

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE OU DE PRESELECTION pour le Lot n° 01 et 02 :

1-Capacité professionnelle : Le certificat de qualification et classification de l'Entreprise Activité Principale Travaux Hydraulique Catégorie 03et plus (code assainissement 34 705 et code AEP 34 703)

2- Capacité technique :

- les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution .délivrées par les maitres d'ouvrages étatique secteur Hydraulique similaire pour chaque lot

. 3--capacité financière : une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernière années (2022-2023-2024) égal ou supérieure a ¼ du montant de l'estimation administratives de chaque lot (Toutes les entreprise nouvellement crées ne sont pas concernées par cette condition) .

1/ DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT:

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

a/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification,(selon le cahier des charge)

b/ Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/ Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

2/ OFFRE TECHNIQUE CONTIENT:

- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/ OFFRE FINANCIERE CONTIENT:

- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 03/2026 l'objet de l'appel d'offres ».

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** est commence à courir à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'elle est requise, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés (bureaux 1er étage) de la commune. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12:00 h.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:00 heures.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية: الجزائر
المقاطعة الإدارية لبئر التوتة

قرار رقم: 1716 المؤرخ في 05 أفريل 2026، المتضمن فتح تحقيق عمومي مسبق لإنشاء مصنع انتاج المواد الغذائية (بسكتة وحلويات) لصالح المؤسسة المصنفة المسماة: SARI GLOBAL SWEET الكائنة بمجوعة ملكية رقم 159 قسم 03 بلدية تسالة المرجة

إن السيد الوالي المنتدب؛

بمقتضى الأمر رقم 66-165 المؤرخ في 08/06/1966 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم

بمقتضى الأمر رقم 75-59 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون التجاري المعدل والمتمم

بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.

بمقتضى القانون رقم 18-11 المؤرخ في 2018/07/02 المتعلق بالصحة المعدل والمتمم.

بمقتضى القانون رقم 90-22 المؤرخ في 1990/08/18 المتعلق بالسجل التجاري المعدل والمتمم.

بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية المعدل والمتمم.

بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية

بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.

بمقتضى الأمر رقم 04-02 المؤرخ في 2004/07/23 الذي يحدد القواعد المطبقة على الممارسات التجارية المعدل والمتمم.

بمقتضى القانون رقم 04-08 المؤرخ في 2004/08/14 المتعلق بشروط ممارسة الأنشطة التجارية.

بمقتضى القانون رقم 09-03 المؤرخ في 2009/02/25 المتعلق بحماية المستهلك وقمع الغش.

بمقتضى الأمر رقم 2000-01 المؤرخ في 2000/03/01 المتعلق بإدارة ولاية الجزائر والبلديات التابعة لها إثر قرار المجلس الدستوري رقم 02/ ق ا/م د/2000.

بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 25/241 المؤرخ في 2025/09/14، المتضمن تعيين أعضاء الحكومة وتعيين السيد محمد عبد النور وزيرا، واليا لولاية الجزائر.

بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2023/09/06 المتضمن تعيين السيد مروان بولسان واليا منتدبا للمقاطعة الإدارية لبئر التوتة.

بمقتضى المرسوم رقم 76-38 المؤرخ في 1976/02/20 المتعلق بلجنة الوقاية والحماية المدنية.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 83-373 المؤرخ في 1983/05/28 المحدد لسلطات الوالي في ميدان الأمن والمحافظة على النظام العام.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 97-93 المؤرخ في 1997/01/18 المتعلق بمدونة النشاطات الاقتصادية الخاضعة للقيد في السجل التجاري.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 97-40 المؤرخ في 1997/01/18 المتعلق بمعايير تحديد النشاطات والمهن المقننة الخاضعة للقيد في السجل التجاري وتأطيرها

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 2006/05/31 المحدد للتنظيم المطبق على المؤسسات المصنفة لحماية البيئة المعدل والمتمم.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 2007/05/19 المحدد لقائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 2007/05/19 المحدد لمجال تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة وموجز التأثير على البيئة المعدل .

بمقتضى القرار الولائي رقم 6774 المؤرخ في 2016/11/29 المتعلق بتحديد القرارات المتعلقة بالأنشطة المنظمة التي يفوض للسادة الولاة المنتدبون المقاطعات الإدارية لولاية الجزائر بإصدارها.

بمقتضى أحكام القرار الولائي رقم 742 المؤرخ في 2025/02/17 المتضمن تعيين المحافظين المحققين لسنتي 2025 و 2026 لإجراء التحقيقات العمومية المتعلقة بالنشاطات المنظمة والمؤسسات المصنفة.

بمقتضى القرار رقم 1409 المؤرخ 2019/02/12 المعدل والمتمم لأحكام القرار رقم 418 المؤرخ في 2017/01/24 المتضمن توسيع التفويض وامضاء القرارات الإدارية لفائدة السيدات والسادة الولاة المنتدبون للمقاطعات الإدارية لولاية الجزائر.

بمقتضى القرار الوالي رقم 6734 فلورت في 2025/10/26 المتضمن منح التفويض بإمضاء القرارات الإدارية من طرف السيد الوالي المنتدب للمقاطعة الإدارية لبئر التوتة.

بمقتضى التعليمة رقم 2003-03 المؤرخة في 2003/02/16 للسيد وزير الداخلية والجماعات المحلية المتعلقة باستغلال المنشآت المصنفة.

بمقتضى المذكرة رقم 100 المؤرخة في 2001/05/16 للسيد والي ولاية الجزائر المتضمن تكليف الدوائر الإدارية بتسيير ملفات النشاطات والمؤسسات المصنفة المعدلة والمتممة.

- بناء على المراسلة رقم 643 المؤرخة في 2026/04/01 لمديرية البيئة لولاية الجزائر المتعلقة بمطابقة دراسة التأثير على البيئة للمؤسسة المصنفة المسماة:

وطلب فتح تحقيق عمومي مسبق حول نشاط المؤسسة المذكورة أعلاه.

تقرر

المادة الأولى: يعلن عن فتح تحقيق عمومي مسبق لإنشاء المؤسسة المصنفة SARL GLOBAL SWEET المسماة:

الكائنة بمجموعة ملكية رقم 159 قسم 13 بلدية تسالة المرجة

المادة 02: يعين السيد يزيد خالفي موظف ببلدية تسالة المرجة كمحافظ محقق لإجراء التحقيق العمومي المسبق.

المادة 03: ينشر القرار المتضمن فتح التحقيق العمومي على مستوى مقر المقاطعة الادارية لبئر التوتة ومقر بلدية تسالة المرجة وبجريدتين ذات توزيع وطني وعلى نطاق محيط 0.5 كلم من موقع المؤسسة لمدة ثمانية (08) أيام ويقوم بعدها المحافظ بفتح سجل يودع بمقر البلدية يدون فيه الاعتراضات وملاحظات المواطنين حول ملائمة أو عدم ملائمة هذا النشاط المزمع فتحه كما والذي يحدد ما يلي:

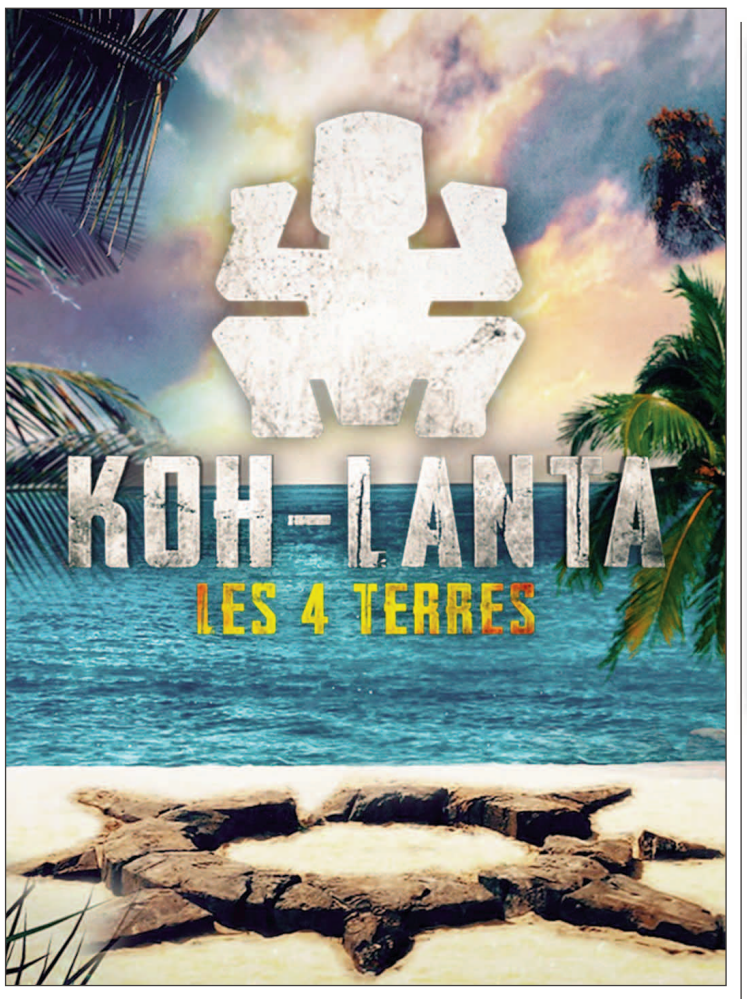
- موضوع التحقيق العمومي بالتفصيل.
- مدة التحقيق التي يجب ألا تتعدى خمسة عشر (15) يوما ابتداءا من تاريخ نشر هذا القرار.

المادة 04: عند انقضاء أجال التحقيق يرسل إلى مصالح المقاطعة الادارية لبئر التوتة ملف التحقيق كاملا والمتكون من:

- محضر نشر القرار
- محضر غلق التحقيق العمومي
- تقرير المحافظ المحقق
- رأي رئيس المجلس الشعبي البلدي

سجل التحقيق العمومي ممضي من طرف المحافظ المحقق ورئيس المجلس الشعبي البلدي.

المادة 05: يكلف السادة رئيس ديوان المقاطعة الإدارية لبئر التوتة، رئيس المجلس الشعبي لبلدية تسالة المرجة، قائد الكتيبة الاقليمية للدرك للمقاطعة الإدارية لبئر التوتة، رئيس أمن الولاية المنتدب للمقاطعة الإدارية لبئر التوتة رئيسة المفتشية الاقليمية للتجارة للمقاطعة الإدارية لبئر التوتة والمحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية.

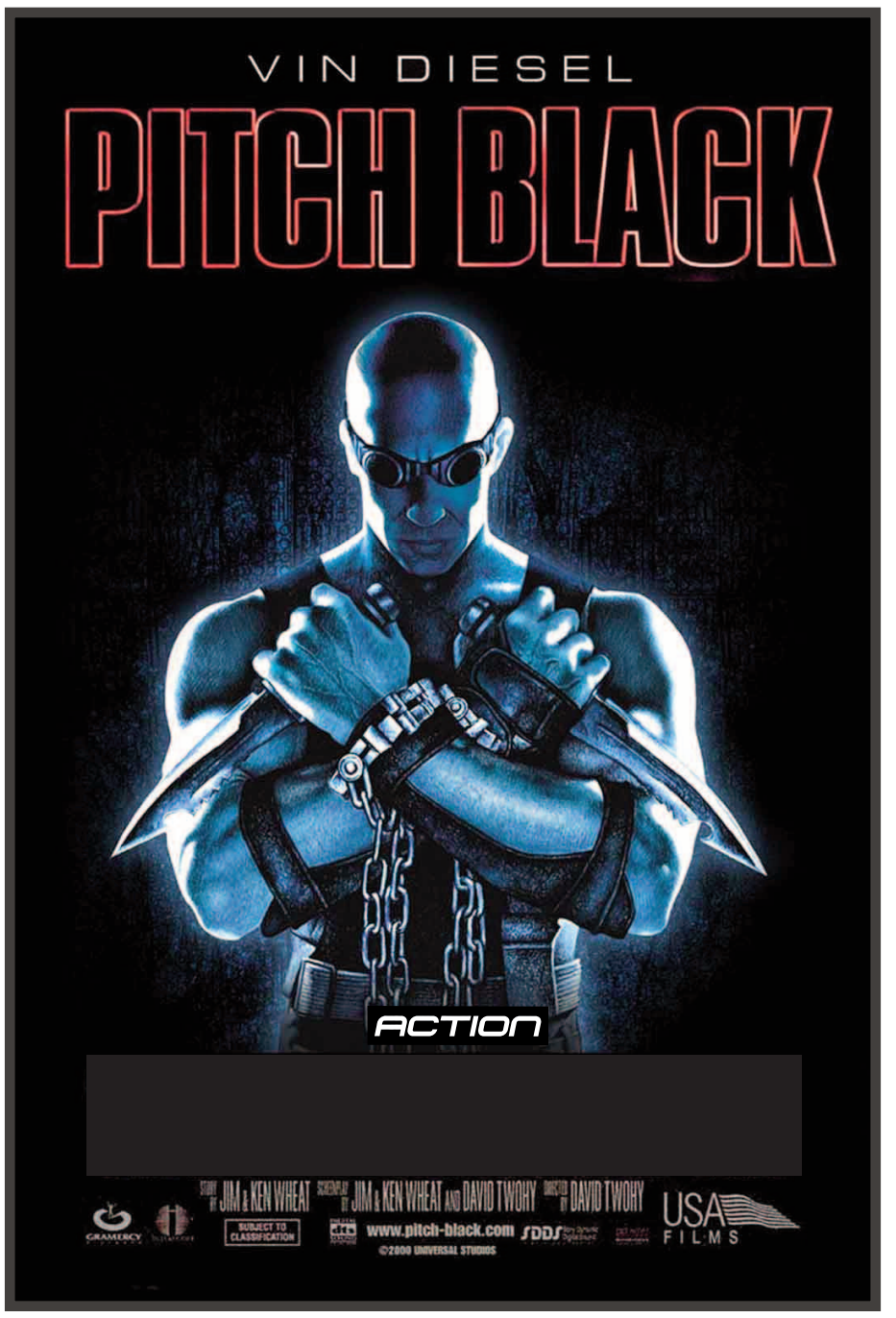












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 28

21h00 Drame France - 2018 — France 2
Pupille

21h00 Magazine du consommateur - 2026 — M6
Arnaques !

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CANAL+
Regarde

21h25 Divertissement — W9
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2017
Justice League

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Drame Etats-Unis - 2017 — CINE+ PREMIER
Pentagon Papers

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Atlético Madrid / FC Barcelone

21h00 Film d'horreur Espagne - 2024 — CINE+ CINEMA
Les Maudites

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
Etats-Unis - 2013
Jack le chasseur de géants

21h15 Comédie — TMC
France - 2023
Notre tout petit petit mariage

21h00 la chaine ACTION



Film policier (Etats-Unis - 1990)

48 heures de plus

Depuis des années, le caïd de la drogue connu sous le nom d'Iceman nargue les forces de l'ordre de San Francisco, échappant à toutes les tentatives de capture. Lors d'une fusillade tragique, l'inspecteur Jack Cates (Nick Nolte) se retrouve au cœur d'un scandale lorsque l'un des complices d'Iceman est tué. Malheureusement, l'absence de l'arme du crime entraîne Cates dans une spirale d'accusations d'homicide volontaire, menaçant sa carrière et sa réputation.

22h24

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2000)

Pitch Black

À bord d'un vaisseau spatial transportant une quarantaine de passagers, le voyage tourne au cauchemar lorsqu'une pluie de météorites provoque des dommages catastrophiques. Forcé d'atterrir en urgence sur une planète désertique, brûlée par la lumière de trois soleils, les rescapés doivent rapidement faire face à une réalité accablante. Parmi eux, William Johns (Cole Hauser), un chasseur de primes, et son prisonnier, Richard Riddick (Vin Diesel), un homme mystérieux doté de la capacité de voir dans l'obscurité.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:17 | 12:29 | 16:10 | 19:03 | 20:31 | 04:23 | 12:34 | 16:14 | 19:07 | 20:35 | 04:38 | 12:48 | 16:28 | 19:21 | 20:48 | 04:38 | 12:39 | 16:16 | 19:07 | 20:30 | 04:44 | 12:55 | 16:35 | 19:28 | 20:55 | 04:50 | 13:00 | 16:40 | 19:32 | 20:59 | 04:53 | 13:03 | 16:43 | 19:35 | 21:02 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8466 – MARDI 14 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	12°
Oran	19°	12°
Constantine	13°	7°
Ouargla	24°	12°

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le pari d'une autosuffisance ciblée

Face aux profondes mutations des marchés agricoles mondiaux, l'Algérie est appelée à redéfinir sa stratégie de sécurité alimentaire. L'enjeu, selon l'agroéconomiste, enseignant et chercheur à l'ENSA, Ali Daoudi, ne réside pas dans une autosuffisance totale, mais dans la capacité du pays à produire localement les denrées essentielles, à l'instar du blé, afin de mieux faire face aux crises internationales. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire s'impose comme une question à la fois stratégique et politique, impliquant une relocalisation partielle de la production et une anticipation des ruptures des marchés mondiaux.



Une stratégie alimentaire redéfinie.

Lors d'une conférence intitulée «Dépendances, vulnérabilités et marges de manœuvre : la sécurité alimentaire algérienne face aux mutations géoéconomiques», tenue en marge du Salon Djazagro, qui se tient aux Pins Maritimes à la Safex, l'expert a souligné que cette orientation s'inscrit dans un environnement international marqué par une forte instabilité. Les marchés agricoles sont caractérisés par une volatilité accrue des prix, qui pénalise particulièrement les pays importateurs, a-t-il dit. Cette situation découle notamment d'une structure dite «en sablier», où une multitude de producteurs et de consommateurs dépend d'un nombre restreint de grandes entreprises agroalimentaires et de négoce, concentrant un pouvoir déterminant sur les prix.

A cette concentration s'ajoute «un phénomène de financiarisation des produits agricoles, amorcé dans les années 2000». Devenus des actifs spéculatifs, ces produits sont échangés à plusieurs reprises avant leur livraison, entraînant une hausse artificielle des prix, selon le conférencier.

Ce mécanisme est aggravé par des coûts financiers supplémentaires (assurances, crédits, transactions) qui pèsent davantage sur les pays du Sud, considérés comme plus risqués, a-t-il encore expliqué.

L'exemple du café illustre cette dynamique. Malgré une progression limitée des volumes importés, la facture de l'Algérie a fortement augmenté sous l'effet de la spéculation. Des produits stratégiques comme le blé présentent les mêmes vulnérabilités, leurs prix ayant déjà doublé lors de récentes crises, mettant en évidence la fragilité budgétaire du pays, a souligné M. Daoudi.

Historiquement, les marchés agricoles mondiaux ont connu trois grandes phases : une domination britannique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, fondée sur l'exploitation coloniale ; une hégémonie américaine après 1945, appuyée sur l'aide alimentaire et la «révolution verte», renforçant la dépendance des pays importateurs ; et, depuis les années 1980, une domination des multinationales, marquée par la concentration des marchés et leur financiarisation, a précisé l'expert.

Aujourd'hui, ce modèle est en recomposition. De nouveaux acteurs émergent, notamment des mouvements citoyens en Amérique latine promouvant la souveraineté alimentaire, ainsi que des Etats comme la Chine, qui mettent en œuvre des stratégies alternatives pour sécuriser leurs approvisionnements, selon les exemples donnés par l'expert.

Le soja illustre ces recompositions. M. Daoudi a indiqué que le soja, élément central de la chaîne alimentaire mondiale, notamment pour l'alimentation animale, était au cœur de la stratégie chinoise de diversification. «Pékin, autrefois dépendant à 77 % des importations américaines dans les années 1990, a réduit cette dépendance à 27 % en se tournant vers le Brésil et l'Argentine et en investissant directement dans ces pays. Cette approche lui permet aujourd'hui de mieux résister aux pressions commerciales.»

Dans cette perspective, l'Algérie pourrait s'inspirer de ce modèle en renforçant sa présence sur les marchés internationaux, préconise M. Daoudi. La mobilisation de ses capacités d'importation, notamment via de grands organismes publics, pourrait favoriser l'émergence de «champions nationaux capables d'investir à l'étranger et de sécuriser les approvisionnements, en complément des achats sur le marché spot», a-t-il indiqué.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Lors de cette conférence, plusieurs pistes sont avancées, parmi lesquelles la conclusion d'accords bilatéraux pour les produits stratégiques, l'investissement dans les pays producteurs et la diversification des sources d'approvisionnement afin de limiter les risques climatiques, géopolitiques et diplomatiques.

Toutefois, cette stratégie ne saurait se substituer à un renforcement de la production nationale. L'Algérie demeure fortement dépendante des importations, notamment pour les céréales (entre 7 et 9 millions de tonnes par an) ainsi que pour le lait, ce qui représente un coût important pour l'économie nationale.

Dès lors, plusieurs leviers apparaissent essentiels, à savoir la mise en place d'une véritable diplomatie agricole, la poursuite de l'intensification de la production sur le long terme, ainsi que l'intégration des enjeux écologiques afin d'éviter les dérives d'un modèle productiviste, selon le chercheur, qui a souligné que l'intensification agricole doit s'inscrire dans une logique durable, préservant les ressources naturelles telles que les sols, l'eau et la biodiversité. La recherche agronomique et agroécologique constituent, à cet égard, des outils déterminants pour maintenir le potentiel productif.

Par ailleurs, la réforme de la gouvernance alimentaire, notamment du système de subventions, s'impose comme un enjeu majeur. Sans remettre en cause le caractère social de l'Etat, il s'agit d'en améliorer l'efficacité, de réduire les coûts et de limiter les effets pervers sur la production et la consommation, a précisé l'intervenant.

Le renforcement des stocks stratégiques constitue un autre axe prioritaire, selon M. Daoudi. Dans un contexte d'incertitude accrue, l'Algérie est appelée à augmenter ses capacités de stockage au-delà des niveaux actuels, estimés entre 6 et 12 mois, afin de mieux faire face aux chocs d'approvisionnement.

A ce propos, la lutte contre le gaspillage apparaît comme un levier immédiat. Touchant à la fois les pertes post-récolte et le gaspillage des consommateurs, notamment pour les produits subventionnés, ce phénomène concerne environ 30 % des ressources. Sa réduction permettrait un gain significatif, équivalent à une augmentation notable de la production sans effort supplémentaire.

Selon lui, la sécurité alimentaire de l'Algérie repose sur une approche globale combinant renforcement de la production nationale, stratégie internationale proactive, durabilité environnementale et anticipation des crises, et ce dans un contexte mondial de plus en plus incertain.

Rim Boukhari

SALON NATIONAL DU FROMAGE ET PRODUITS LAITIERS

Forte affluence du public à Tizi Ouzou

C'EST aujourd'hui que prend fin le Salon national du fromage et des produits laitiers, qui a été inauguré samedi dernier par Kamel Rezig, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Jusqu'à hier, les chapiteaux érigés dans l'enceinte de la Said Tazrout à Tizi Ouzou ont connu une effervescence particulière.

L'espace d'exposition a pris l'allure d'un carrefour marchand où l'affluence du public témoigne d'un intérêt renouvelé pour les produits laitiers et dérivés fromagers exposés par des producteurs et artisans issus de plusieurs wilayas. Selon les explications fournies les organisateurs, les participants à cette manifestation étaient au nombre de 259 dont 71 industriels, 57 artisans et 31 PME. Ce qui a conféré au rendez-vous un caractère de forum d'échange d'expérience entre les professionnels et producteurs. Il faut rappeler que dès l'après-midi de la journée d'ouverture, le salon a connu une fréquentation particulièrement dense. Les travées ont été prises d'assaut par des visiteurs dont des familles venues découvrir la diversité de l'offre fromagère nationale. C'est aussi une occasion privilégiée pour le producteur et le consommateur d'être en contact direct et, par conséquent, une meilleure façon pour celui-ci (consommateur) de connaître les standards de qualité actuels.

Dans les allées et sentes du grand bâtiment, la fluidité des échanges illustre une filière en pleine mutation. Les visiteurs circulent entre les stands des industriels majeurs et ceux des artisans, constatant une amélioration notable dans la présentation et la variété des produits. Cette manifestation renseigne également que le secteur ne se contente plus des références classiques.

Il s'enrichit désormais de propositions innovantes portées par une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'artisans. Les produits attirent l'attention par de nouvelles méthodes de leurs conditionnements et les nouvelles techniques de transformation, lesquelles répondent mieux aux nouvelles exigences du marché. Le savoir-faire des 57 artisans 71 industriels présent à ce rendez-vous ont bel et bien prouvé que la nouvelle dynamique de la production nationale et l'exportation ne sont plus une simple vue de l'esprit.

Plus encore. Maintenant que les obstacles administratifs sont levés, le producteur algérien retrouve la confiance en les autres et en lui-même.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine